

LE GÉNÉRAL BOUAZZA RATRAPÉ PAR UNE TROISIÈME AFFAIRE LIÉE À LA TRAHISON

# Le procès se tiendra après le ramadhan

P. 4

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

En rejetant les législatives,  
il décline sa vision pour une sortie de crise  
**Les arguments du FFS**

Page 2

www.cresus.dz

In medio stat virtus

CONSEIL DES MINISTRES À LA VEILLE DU RAMADAN

# Rigueur et responsabilité...



*Le Président de République, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres afin d'examiner plusieurs dossiers relatifs à la préparation du mois sacré du ramadan qui débutera dans une semaine, au suivi des préparatifs des élections législatives du 12 juin prochain ainsi qu'à la campagne de vaccination contre la Covid 19. Exigence de rigueur et de responsabilité ont caractérisé les orientations du Président de la République.  
Lire page 3*



VAGUE D'ARRESTATIONS  
EN JORDANIE SUR FOND  
DE LUTTE DE POUVOIR

## Le «fait du prince»

PAGE 11

Coupe de la CAF  
**2<sup>e</sup> défaite  
consécutive  
de l'ES Sétif**

P. 16



MINES ANTIPERSONNEL

## La France doit indemniser ses victimes en Algérie

Page 3



CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 5 avril 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°607 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

EN REJETANT LES LÉGISLATIVES, IL DÉCLINE SA VISION POUR UNE SORTIE DE CRISE

# Les arguments du FFS

**En décidant de ne pas participer aux législatives anticipées du 12 juin, le Front des forces socialistes (FFS), désapprouve la feuille de route du pouvoir qui espère un règlement de la crise par un simple agenda électoral.**



Le plus vieux parti d'opposition en Algérie a expliqué, encore une fois, que les conditions de la tenue du prochain scrutin législatif, «ne sont pas réunies», et que les élections «ne constituent pas la solution à la crise multidimensionnelle que vit le pays». Dans la résolution politique du Conseil national, adoptée samedi en début de soirée, le FFS justifie sa position par l'état «alarmant» dans lequel se trouve le pays sur le plan politique, économique et social. Pour lui, il y a «nécessité et urgence» de concrétiser les revendications populaires, «pour le changement démocratique du système et l'instauration d'un Etat de droit démocratique et social».

Bien qu'il ne s'inscrive pas donc dans l'optique des législatives, le FFS ne compte pas faire dans l'anti-campagne ni appeler les Algériens au boycott. Son appel s'adresse plutôt au pouvoir en place. «Le Conseil national interpelle à nouveau le pouvoir à prendre les mesures permettant au peuple algérien le libre exercice de son droit à l'autodétermination», écrit le parti, plaidant pour «le respect» des libertés fondamentales, «l'accès équitable» aux médias à tous

les acteurs politiques et sociaux et enfin pour «l'ouverture d'un dialogue sans exclusive» tel que déjà proposé par sa Convention nationale. L'objectif dudit dialogue, souligne le FFS, est de «convenir d'un programme politique, économique et social consensuel, avec un calendrier et un contrôle d'exécution, répondant aux revendications populaires. C'est seulement après la réunion de ces conditions, suggère le parti cher à feu Hocine Aït Ahmed, qu'il «l'organisation d'élections propres, honnêtes et transparentes» interviendrait. Et pour montrer le chemin de cette voie de dialogue, le Conseil national du FFS ne perd pas de vue l'initiative de Convention nationale proposée sur la scène politique, au

pouvoir comme aux acteurs de la vie nationale. Elle est d'ailleurs, «la plus appropriée pour sortir de l'impasse actuelle, sans confrontations, facteur de tous les dangers, et ce conformément à la résolution du 5e Congrès national ordinaire pour la reconstruction du consensus national», affirme le parti qui ne tarit pas d'éloges sur la position qu'il venait de prendre en prévision des élections. Le FFS estime, en effet, que par sa résolution il «ouvre la voie à une solution pacifique à la crise nationale à laquelle est confronté notre pays, à même de renforcer le front intérieur face à un environnement régional et international agressif, qui menace son intégrité territoriale et sa souveraineté». Aussi, par ce

même document, le parti «interpelle les décideurs pour s'engager dans cette voie historique» qui, soutient-il, «réconciliera le peuple avec ses institutions». Reste désormais à savoir si la non-participation du FFS qui s'ajoute au rejet du RCD, du PT et accessoirement de l'UCP de Zoubida Assoul, aura une incidence sur le processus électoral enclenché? Sans les partis du camp démocrate, le scrutin législatif ne saurait, à coup sûr, être ouvert ni représentatif de toutes les composantes de la société. Pour ces partis qui ne s'inscrivent pas dans l'agenda électoral, le choix est fait. Il est dans le mouvement populaire en marche chaque vendredi et chaque mardi.

Aïssa. M.

MALTRAITANCE QU'AURAIT SUBIE UN MINEUR AU NIVEAU D'UN COMMISSARIAT À ALGER

## Le procureur de la République ordonne l'ouverture d'une enquête



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réagi hier, suite aux différentes vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux montrant l'enfant (mineur) Said Chetouane affirmant entre autres qu'il a été victime d'«attouchements» par la police. Les services de la Sûreté d'Alger ont affirmé avoir informé le procureur de la République des «allégations» contenues dans une vidéo concernant une maltraitance qu'aurait subie un enfant mineur au niveau d'un commissariat de police, précisant que le représentant du parquet a ordonné

l'ouverture d'une enquête sur ce sujet. «Suite à la publication d'une vidéo sur les réseaux sociaux dont les auteurs prétendent qu'un mineur aurait été victime, samedi, de maltraitance au niveau d'un commissariat à Alger, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont informé le procureur de la République qui a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer la véracité des allégations contenues dans cette vidéo», lit-on dans le communiqué des mêmes services. «L'enfant mineur et son tuteur ont été convoqués ce dimanche 4 avril 2021», a ajouté la même source. Soulignant que «l'enfant mineur en question avait été entendu en présence de sa mère au niveau du commissariat de la circonscription centre de la police judiciaire et non à la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed comme relayé, pour une affaire d'attroupement sur la voie publique», la même source a affirmé que le «mineur a été examiné par un médecin légiste avant sa remise en liberté en compagnie de sa mère». «Les résultats de l'enquête seront communiqués à l'opinion publique par les services de Sûreté ou par toute autre partie habilitée après aval du procureur de la République territorialement compétent», a fait savoir la même source.

R. N.

DÉNONÇANT L'AUTORISATION ACCORDÉE AUX «PUTSCHISTES»

## Louisa Hanoune évoque une «entreprise maffieuse»



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, est revenue encore une fois hier, lors d'une conférence de presse, sur «la tentative de putsch» menée par «des usurpateurs», dont elle a été la cible, considérant dans une conférence de presse tenue au siège du PT, qu'il s'agirait d'une «vengeance» contre son parti qui a décidé de boycotter les élections législatives anticipées du 12 juin prochain. «Dans le cas où le ministère de l'Intérieur avalise cette opération illégale et criminelle, cela confirmera qu'il s'agit d'une opération centrale dans le cadre d'une vengeance contre le parti et moi-même», a-t-elle affirmé non sans s'interroger sur l'autorisation accordée par l'administration à des personnes «étrangères au parti». Elle affirme qu'il n'y a qu'une seule personne parmi ses détract-

teurs qui appartient effectivement au PT disant ignorer «l'objet» de sa présence avec les «putschistes» alors qu'elle les avait «avertis» contre leurs agissements. Dénonçant des «anciennes pratiques hideuses», qui sont, selon elle, malheureusement «au rendez-vous», Louisa Hanoune parle d'une entreprise «maffieuse» et d'une volonté de «mettre au pas» non seulement le PT mais aussi «tous les partis ainsi que l'ensemble de la société» qui ne cadreront donc pas avec la logique du pouvoir. Une démarche qu'elle qualifie «d'officialisation de la marche vers le totalitarisme et le retour à la situation d'avant octobre 1988», d'autant plus qu'on est face à une situation, dit-elle, «très aggravée par la décomposition et la corruption politique».

M. S.

**CRÉSUS**

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

## CONSEIL DES MINISTRES À LA VEILLE DU RAMADAN

# Rigueur et responsabilité...

**Le Président de République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier un Conseil des ministres afin d'examiner plusieurs dossiers relatifs à la préparation du mois sacré du ramadan qui débutera dans une semaine, au suivi des préparatifs des élections législatives du 12 juin prochain ainsi qu'à la campagne de vaccination contre la Covid 19. Exigence de rigueur et de responsabilité ont caractérisé les orientations du Président de la République**

**A**u sujet du mois sacré du Ramadan, le Président a ordonné «l'accélération des préparatifs» tout en veillant «au suivi de la consommation et du stock afin d'éviter toute pénurie.» Une orientation qui veut mettre un terme visiblement aux tensions sur certains produits tels l'huile de table objet de spéculations ces derniers temps. Par ailleurs, la rationalisation de la consommation a été aussi exigée par Tebboune qui a instruit le gouvernement de veiller à «la lutte contre le gaspillage par la sensibilisation.» En plus d'une évaluation précise des quantités de viande locale disponible dans le but de réduire les importations aux stricts besoins sans porter atteinte aux producteurs nationaux. Dans ce sens, les intervenants concernés en collaboration avec les éleveurs devront être sollicités «pour trouver un mécanisme garantissant, de façon équilibrée et permanente, la distribution transparente du fourrage et de l'aliment du bétail subventionnés avec un approvisionnement régulier et à des prix raison-



nables du marché national.» Le ministre du commerce, quant à lui, ayant donné l'assurance de la disponibilité des tous les produits de large consommation. Malgré une sensible amélioration de la situation sanitaire et l'allègement du dispositif de prévention, notamment la réouverture des commerces, restaurants, cafés et autres espaces de vie collective, le conseil des Ministres s'est inquiété de l'évolution de la campagne de vaccination en cours. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a confirmé que le financement pour l'acquisition du vaccin est disponible mais le Président de la République a insisté sur l'urgence d'augmenter le stock national des vaccins anti Covid 19. Tout en rappelant la nécessité de

relancer le projet portant production du vaccin de fabrication russe Sputnik V en même temps que le maintien des mesures de précautions face à la pandémie.

En ce qui concerne la préparation du scrutin du 12 juin pour le renouvellement de l'Assemblée Populaire Nationale, Abdelmadjid Tebboune a apprécié les mesures prises par le Ministère de l'Intérieur pour «faciliter l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures de candidature » et a exhorté les services concernés pour fournir à l'ANIE, l'Autorité nationale indépendante des élections, «tous les moyens matériels afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions.» Le président a aussi exigé de lever toute entrave «à la participation des

différents acteurs, particulièrement les jeunes, dans le processus électoral.» D'autres dossiers ont été traités par le conseil des ministres comme l'approbation de l'instance chargée de gérer la salle de prière et cérémonies religieuses ainsi que l'organe qui assurera l'entretien de la Grande Mosquée El Djazair. Enfin, un examen des projets dans le domaine des travaux publics et des transports a conduit le Président de la République à demander une approche plus pertinente ainsi que le solde des crédits pendant avant d'entreprendre toutes nouvelles dépenses. Rigueur et responsabilité ont encore une fois dominé les orientations de Tebboune en ce conseil des Ministres.

**Synthèse de Nordine Mzala**

### MINES ANTIPERSONNEL

## La France doit indemniser ses victimes en Algérie

La France doit compenser les préjudices subis par les victimes des mines antipersonnel en Algérie, où l'armée française a implanté plus de neuf millions de mines, a indiqué hier, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Bouzid Lazhari, soulignant que la demande d'indemnisation doit rester une revendication des Algériens.

«Le crime du colonisateur français ne doit pas rester impuni et la France doit compenser les préjudices subis par les victimes», a déclaré M. Lazhari à la presse en marge d'une journée d'études à l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg), organisée en célébration de la Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines. Cette revendication doit être portée, en particulier par la société civile, a relevé M. Lazhari, appelant les Algériens à ne pas baisser les bras et à continuer à réclamer ces compensations jusqu'à la satisfaction totale. Pour autant, il estime que ce combat n'est guère une mince affaire, car la France avait promulgué un décret pour faire épargner aux civils et militaires français les éventuelles poursuites judiciaires. Près de 7 300 survivants à la mine ont été recensés en Algérie, dont 4 830 durant la guerre de Libération nationale et 2 470 après l'indépendance, selon les chiffres fournis par l'Inesg. A partir de 1956, un minage intensif a été opéré par le colonisateur français aux frontières est et ouest de l'Algérie par l'édification du barrage des lignes Morice et Challe et le minage autour des cantonnements militaires et dans certains axes d'évolution des combats. M. Lazhari n'a pas manqué de souligner le rôle des Etats dans l'aboutissement de ce type de revendications, en contraignant les pays res-

ponsables de cette pollution à verser des indemnisations aux victimes, précisant à ce titre que le ministère des Affaires étrangères dispose d'un service chargé du suivi des préjudices causés par le colonialisme et les crimes contre l'humanité. Le président du CNDH a rappelé que l'Algérie a tenu avant l'heure ses engagements en ce qui concerne la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines anti-personnel. «L'Algérie a achevé la destruction de son stock en mines antipersonnel en décembre 2016, soit avant le délai arrêté par la convention d'Ottawa, à savoir janvier 2017», a-t-il relevé, saluant à ce propos les efforts de l'Etat algérien et de l'Armée nationale populaire qui se sont investis dans ce dossier dès l'indépendance de l'Algérie en 1962.

### PRISE EN CHARGE «OPTIMALE» DES VICTIMES

Par ailleurs, et dans le même registre, le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebika, a mis l'accent, hier, dans son allocution lors d'une rencontre sur «les mines et les explosifs» organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit sur «la nécessité » de poursuivre les efforts pour une prise en charge optimale des victimes des mines, à travers l'amélioration de la qualité des prestations sociales et sanitaires au profit de cette catégorie. M. Rebika a passé en revue les efforts du secteur pour la prise en charge des invalides, des victimes des mines et des civils, à travers l'amélioration des prestations, notamment au niveau du Centre national pour l'appareillage des invalides victimes de la guerre de Libération nationale, de ses annexes, des salles de soins et de

réadaptation, outre la prise en charge psychologique des victimes. Tous les moyens nécessaires et les ressources humaines qualifiées sont mobilisés pour les victimes des mines plantées par la colonisation française sur les lignes Challe et Morice au niveau des régions frontalières, allant de l'est à l'ouest du pays», a-t-il rappelé, considérant que «la pose des mines est un crime colonial odieux qui vient s'ajouter à des milliers d'autres crimes commis à l'encontre du peuple algérien durant l'occupation». De son côté, le représentant du ministère de la Défense nationale, le Général Samir Benamara a évoqué, dans son intervention, le rôle pionnier et axial de l'ANP dans le déminage et la destruction des mines posées par l'occupant français lors de la guerre de Libération nationale. Rappelant l'engagement de l'ANP à «la concrétisation de son programme national sur le déminage conformément à la Convention d'Ottawa relative à l'interdiction de l'emploi des mines, signée par l'Algérie en décembre 1997», le même responsable a souligné que ce programme avait touché 93 zones minées dont 78 zones se trouvant sur les lignes Challe et Morice. Il a fait savoir, dans ce sillage, que l'Algérie «avait annoncé en décembre 2016, soit 6 mois avant l'expiration du délai fixé pour le déminage, qu'elle avait honoré ses engagements concernant le traitement de 12 418 hectares de terrains minés et 50 000 hectares de terrains juste après l'indépendance». Durant la période entre 2002 et 2016, plus de 1 055 000 mines ont été enlevées, portant ainsi le nombre de mines enlevées à 9 millions de mines, dont 8 millions enlevées entre 1963 et 1988.

**Synthèse R. N.**

LE GÉNÉRAL BOUAZZA RATRAPÉ PAR UNE TROISIÈME AFFAIRE LIÉE À LA TRAHISON

## Le procès se tiendra après le ramadhan

**Le général Ouassini Bouazza qui vient d'écooper de 16 ans de prison ferme par le tribunal militaire de Blida pour non-respect des consignes militaires, trafic d'influence, enrichissement illicite et entrave au travail de la justice, va être une nouvelle fois confronté à la justice dans le cadre d'une troisième affaire encore plus grave que les deux premières.**

Cette troisième affaire est en cours d'instruction auprès du tribunal militaire de Blida. Le procès est prévu après le ramadhan, selon des sources proches du dossier. «Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédures pénales le Directeur de la justice militaire au ministère de la Défense nationale informe l'opinion publique des poursuites judiciaires engagées par le parquet militaire de Blida pour le chef d'accusation de haute trahison (possession d'informations et de documents secrets pour les remettre à des agents d'un pays étranger), à l'encontre de l'adjudant-chef à la retraite Guermit Bounouira, du commandant Darouiche Hichem, et du général à la retraite Belksir Ghali, conformément à l'article 63, alinéa 2 du code pénal», précise un communiqué du ministère de la Défense nationale rendu public hier. La même source informe que «le juge d'instruction militaire de Blida a mis en détention provisoire les deux accusés Bounouira Guermit et Darouiche Hichem en vertu d'un mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire militaire de Blida, et a émis un mandat d'arrêt à l'encontre de l'accusé Belksir Ghali». Il est également accusé pour avoir permis au général Ghali Belkecir et de l'adjudant chef Benouira Guermit, chargé du chiffre au cabinet de feu Gaïd Salah de quitter le territoire national après la mort de Gaïd Salah. Ces deux militaires ont emporté avec eux des documents militaires classés secret d'Etat. L'adjudant chef Guermit qui a rejoint la Turquie est entré en contact avec le porte-parole du mouvement Larbi Zitout à qui il remit des informations sensibles sur des hauts officiers de l'ANP. En fuite à l'étranger depuis son limogeage en juillet



2019, l'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, le général Ghali Belkecir, fait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux. La justice militaire a lancé un mandat d'arrêt international contre le général Ghali Belkecir. Il a été émis par le juge d'instruction du tribunal militaire de Blida. Selon les informations en notre possession, le général Ghali Belkecir détient les documents hautement confidentiels. C'est ce qui a poussé la justice militaire à lancer plusieurs mandats d'arrêt internationaux à son encontre. Cité dans plusieurs scandales de corruption,

dont l'affaire des 701 kg de cocaïne saisis au port d'Oran, le général Belkecir est en fuite à l'étranger avec son épouse qui était à la tête de la cour de justice de Tipasa. L'ancien DG de la Sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel (en détention) a fait, lors de procès en appel, de graves révélations sur le général Belkecir. Hamel a révélé que Belkecir était impliqué dans l'affaire de l'ancien baron de la drogue, Ahmed Zendjabil, décédé en 2012. «lors de l'éclatement de l'affaire Zendjabil (en 2004), j'avais fait un rapport accablant sur les liens entre les officiers impliqués,

dont Belkecir, et Zendjabil que j'ai transmis au commandant de la Gendarmerie nationale à l'époque (...) après avoir été relevés de leurs fonctions (pour leur implication), ils ne m'ont jamais pardonné», a révélé Abdelghani Hamel. La justice a émis, en août 2020, le premier mandat d'arrêt international contre le général Belkecir pour «haute trahison». Le général Ghali Belkecir a noué des contacts approfondis avec les services secrets turcs pour leur vendre des informations capitales.

Mahmoud Tadjer

TRIBUNAL DE TIPASA

### Dix ans de prison ferme requis contre Kamel Chikhi

Le procureur auprès du tribunal de Tipasa a requis hier 10 ans de prison ferme contre Kamel Chikhi dit El Bouchi pour «octroi d'indus avantages», «réduction d'impôts et de taxes sans autorisation», «abus de fonction» et «obtention d'intérêts de façon illégale». Trois autres accusés (un notaire et deux employés) sont également poursuivis dans cette affaire qui a été reportée maintes fois. Le procureur a requis 7 ans de prison ferme à l'encontre du notaire impliqué, 5 ans de prison pour le chef de service des impôts et 4 ans de prison à l'encontre d'une inspectrice des impôts. Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Aïn Benian à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière) dont il était associé et gérant. Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de dinars.

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT TIPASA

### Le verdict attendu le 18 avril courant

Le tribunal de Tipasa a décidé, dimanche matin, dans le procès de 26 accusés poursuivis dans le cadre d'une affaire de corruption concernant l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa, de rendre son verdict le 18 avril courant. La défense de la partie civile, représentant le ministère du Tourisme, a demandé l'équivalent de 2 milliards de dinars de dommages et intérêts au profit de l'EGT, relevant du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT). Le procureur de la République près le tribunal de Tipasa a requis 2 à 7 ans de prison ferme contre les 26 accusés impliqués dans cette affaire, dont le procès avait débuté samedi et a pris fin dimanche à 5h00. Le président de l'audience avait auditionné les accusés dont 5 anciens Directeurs généraux et le président du conseil d'administration ainsi que nombre de ses membres. Le parquet a requis sept ans de prison ferme contre les anciens DG Behloul Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020) ainsi qu'une amende de 500.000 DA pour chacun. Il a requis une peine de 5 ans de prison ferme contre le P-DG de l'EGT, Bar Aziz et l'ancien DG Chiah Rabah ainsi que les cadres centraux de l'EGT, Kaouane Nouredine (Directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (Directrice technique), Abdelhak Saâdouni (chef de projet), outre une amende de 200.000 DA pour chacun. Le parquet a requis une peine de 3 ans de prison ferme à l'encontre de 3 autres fonctionnaires dont la Directrice de la modernisation à l'EGT, Draouache Hadjira et l'ancien Directeur général par intérim, Aglouchi Mohamed (2016-2017), ainsi qu'une amende de 100.000 DA pour chacun. Le collectif de

défense a plaidé l'acquittement de ses clients, notamment les membres de la commission des marchés qui ont rejeté toutes les accusations qui leur sont portées, d'autant qu'ils n'étaient pas habilités à émettre des décisions d'attribution, relevant des prérogatives du Directeur général, avec l'aval du conseil d'administration. Les faits de cette affaire remontent au mois de juin dernier quand les accusés avaient été présentés par la police judiciaire devant le parquet de Tipasa pour des affaires de corruption. Plusieurs accusés dans cette affaire sont poursuivis pour «dilapidation de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction». Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa avait ordonné, en juin dernier, la mise en détention préventive de six cadres de l'EGT de Tipasa, dont trois anciens Directeurs généraux et trois architectes, tandis que de nombreux autres cadres ont été placés sous contrôle judiciaire. Après l'ouverture d'une instruction judiciaire par le parquet de Tipasa, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions graves dans la gestion du projet de modernisation et de réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise. A noter que l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique (ex-CET), la Corne d'or et Matares. L'entreprise a bénéficié, au début de la décennie écoulée, d'une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de dinars, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics. Suite à quoi, Il a été décidé de conclure une convention avec le CPA pour

financer le projet d'un crédit à long terme, renfermant cinq axes «matériaux, travaux, études, formation et réalisation de nouvelles activités», les fonds devant couvrir les trois unités touristiques (la Corne d'or, Matares et le village touristique), conformément à l'étude technique, selon l'arrêt de renvoi. Les différents responsables qui se sont succédé à la tête de l'EGT avaient présenté plusieurs fois des demandes de révision de la valeur des crédits alloués aux travaux de modernisation du complexe l'ex-CET dont le montant était passé de 1,5 milliard de dinars à 3,5 milliards de dinars, ce qui constitue une violation des lois et réglementations, alors que les crédits supplémentaires estimés à 6 milliards de dinars avaient causé une perte de 469 millions de dinars à l'EGT. La transaction liée au projet de modernisation des complexes de l'EGT en faveur de l'entreprise portugaise est entachée de plusieurs violations. Les accusés ont nié tous les faits qui leur sont reprochés, les anciens Directeurs généraux ont justifié ces violations par des erreurs de gestion, en imputant la responsabilité aux membres de la commission des marchés. Pour leur part, les membres de la commission des marchés ont réclamé leur innocence, soulignant que leur rôle s'était limité à la rédaction des procès-verbaux des marchés et à l'ouverture des plis et non à la signature des décisions d'attribution qui ne relevaient pas de leurs prérogatives. Le représentant du ministère du Tourisme qui s'est constitué partie civile dans cette affaire a exigé une enquête supplémentaire approfondie pour démasquer d'autres individus impliqués dans cette affaire de corruption.

LOGEMENT  
PROMOTIONNEL PUBLIC

## Instructions pour accélérer la cadence des travaux



Le P-DG de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Soufiane Hafedh, a donné des instructions portant nécessité d'accélérer la cadence des travaux de projets de logements LPP (Logement promotionnel public), notamment les projets d'aménagements externes, indique un communiqué de l'ENPI. Ces instructions ont été données, selon la même source, lors d'une réunion d'évaluation du premier trimestre de l'année en cours, qui intervient après les réunions périodiques tenues au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du secteur, Mohamad Tarek Belaribi. Ont pris part à cette réunion, le Directeur général adjoint chargé du contrôle des réalisations au niveau de l'ENPI, les Directeurs centraux et régionaux, ainsi que les chefs de projet. Hafedh a écouté des explications détaillées présentées sur tous les projets de logement dont l'ENPI supervise la mise en œuvre, notamment les logements LPP. Après présentation détaillée de l'état d'avancement de chaque projet, il a été décidé d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de l'aménagement extérieur et de lever les réserves enregistrées dans des projets de logements au niveau de tous les quartiers résidentiels, tout en mettant l'accent sur le besoin de coordonner avec les services de Sonelgaz pour raccorder les quartiers résidentiels aux réseaux d'électricité et de gaz. Il a également été décidé de lever les obstacles et problèmes dans les quartiers résidentiels, de trouver des solutions « pragmatiques », d'informer la Direction générale « en temps réel » et d'envoyer des rapports hebdomadaires accompagnés de photos de l'avancement des travaux. D'autre part, en ce qui concerne l'aspect lié aux transactions commerciales et à la gestion immobilière ainsi qu'aux projets promotionnels libres, Hafedh a appelé à relever les taux de recouvrement et à accélérer le processus de vente des locaux.

ENLÈVEMENT DES MINES ANTIPERSONNEL

# Le CNDH salue les efforts de l'ANP

*Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a salué les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP), depuis 1963 pour l'enlèvement des mines antipersonnel enfouies par l'occupant français dans le sol algérien.*



**A** l'occasion de la Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines antipersonnel et de l'assistance à la lutte anti-mines, le 4 avril, «le CNDH salue hautement les efforts consentis de tout temps par l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN), en matière d'élimination définitive des mines antipersonnel, en vue de sécuriser les vies des citoyens et citoyennes, afin qu'ils puissent jouir de leur droit constitutionnel à la vie, à l'intégrité physique et à l'utilisation des terres déminées dans l'agriculture, le pâturage et autres, et leur garantir ainsi le droit au travail et à une vie décente», a indiqué hier un communiqué du Conseil. «L'Algérie a souffert des affres des mines antipersonnel, car

l'occupant avait recouru, pour encercler l'ALN, à la plantation de milliers de mines anti-personnel, notamment tout le long des frontières Est et Ouest, et plus précisément sur les lignes Morice et Challe», a souligné le communiqué. «Notre ANP, digne héritière de l'ALN a procédé, depuis 1963, au déminage et à la destruction des mines posées par l'occupant français», a souligné le CNDH, ajoutant que «la mission a été parachevée avec succès le 1/12/2016, avec 9 millions de mines enlevées et la destruction des stocks de ces mines, outre 100 000 hectares de terres déminées et ré-exploitées dans l'agriculture et le pâturage, pour garantir les droits de l'homme à la vie, à l'intégrité physique et à la vie décente». «Après l'indépendance, les nouveaux Etats

ont hérité de grandes superficies jonchées de mines qui continuent à faire des victimes parmi les habitants de ces régions, dont la plupart ont été amputés de leurs membres lors des explosions des mines ayant fait plusieurs handicapés», ajoute le Conseil, précisant que «si l'Algérie a réussi l'élimination des mines, il existe néanmoins quelque 60 Etats dans le monde qui continuent de souffrir de l'impact destructif de celles-ci, comme le Sahara occidental, la Libye, l'Afghanistan, le Mali, l'Angola, le Mozambique, leurs populations se trouvant menacées dans leur vie, intégrité physique, voire dans leur droit au travail car plusieurs terres agricoles ne sont pas exploitées à cause de ces mines».

Synthèse R. N.

IL EST LE PREMIER À L'ÉCHELLE NATIONALE

## Inauguration du Centre cyclotron TEP scan à l'hôpital «Maillot»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a présidé en compagnie du secrétaire d'Etat chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, l'inauguration du Centre cyclotron TEP scan à l'hôpital Mohamed Lamine Debaghine (ex-Maillot) à Alger. Benbouzid a souligné que le CHU Mohamed Lamine Debaghine est le premier à l'échelle nationale à bénéficier d'équipements développés favorisant «une bonne prise en charge» des cancéreux, formant le vœu de doter, à l'avenir, d'autres établissements de ce matériel médical. Un exposé sur la réforme hospitalière sera «bien-

tôt» soumis au gouvernement, a-t-il fait savoir, estimant que cette réforme est désormais «indispensable» pour s'adapter aux développements enregistrés dans la société, et partant «améliorer la qualité des services prodigués aux citoyens». Il a cité, en outre, la dotation d'un nombre important de polycliniques à Alger de nouveaux équipements pour améliorer les urgences médicales et alléger la charge sur les grands établissements hospitaliers. La campagne de vaccination contre le Covid-19 suit son cours et s'accélère durant avril courant, indique le ministre de la Santé lors de l'inauguration du Centre cyclotron TEP scan.

Le ministre précise que «nous avons la promesse d'accélérer l'approvisionnement des vaccins», ce qui nous permettra, dit-il, de toucher le maximum de citoyens et de continuer la vaccination dans de bonnes conditions. Il a cité, en outre, la dotation d'un nombre important de polycliniques à Alger de nouveaux équipements pour améliorer les urgences médicales et alléger la charge sur les grands établissements hospitaliers. Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a annoncé, quant à lui, la création de trois nouveaux hôpitaux à Alger, en œuvrant à améliorer les services sanitaires prodigués aux citoyens dans la wilaya.

LES 3 CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT SONT CONCERNÉS

## Assouplissement des cours durant le ramadhan

En prévision du mois de jeûne, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de l'assouplissement des cours pour les trois cycles, en rognant sur le volume horaire. Le département de Mohamed Ouadjaout a ainsi annoncé hier la suppression d'une séance des cours de maths, arabe, tamazight, français et anglais, précisant que les autres matières ne sont pas concernées par cette mesure temporaire. Dans un autre registre, le dernier délai de dépôt des dossiers de la prime de solidarité scolaire, dont le montant de l'aide est égal

à 5 000 DA, est fixé au 15 avril 2021, par le ministère de l'Éducation nationale. Cette prime concerne, pour rappel, les élèves issus de familles démunies, ou dont les parents ou tuteurs ne disposent pas de moyens nécessaires pour prendre en charge la scolarité de leurs enfants; selon le décret exécutif n° 21-61, publié le 8 février 2021 dans le Journal officiel. En outre, l'attribution de la prime de solidarité au début de l'année scolaire concerne également les élèves dont le revenu mensuel des parents est inférieur ou égal au

Salaire national minimum garanti. Il est à noter qu'un arrêté interministériel, fixant les catégories concernées par cette allocation, émanant en cas de besoin du ministre de l'Éducation nationale, du ministre de l'Intérieur; du ministre des Finances et de la ministre de la Solidarité nationale. Par ailleurs, les bénéficiaires remplissent, eux-mêmes, un formulaire de demande de bénéfice de l'allocation de prime de solidarité scolaire au niveau des établissements. De plus, un chèque barré du bénéficiaire doit être

joint au dossier de la demande. Cette dernière sera prise en charge par des commissions au niveau des communes; afin d'être incluse dans la carte numérique nationale. Pour rappel, la décision de mettre en place ce type d'allocation remonte à la rentrée scolaire 2020/2021. En vue de garantir les mêmes niveaux de prise en charge et la bonne préparation aux élèves, la même égalité des chances des citoyens algériens et de maximiser les chances de réussite dans les études dans l'ensemble des niveaux.

FINANCEMENT DE 933 000 PROJETS ANGEM

## 62 milliards de dinars de prêts accordés

Le Directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem), Abdel Fateh Djabnoute, a révélé hier lors de son passage à la Radio Chaîne I, que l'agence avait accordé 62 milliards de dinars en prêts pour financer environ 933 000 projets depuis sa création. Il a expliqué que l'agence a accordé 62 milliards de dinars sous forme de prêts de financement qui ont contribué à la création de 1,38 million d'emplois directs et indirects, ajoutant que le groupe qui a le plus bénéficié du mécanisme était les femmes, qui représentaient 63,59%, en particulier dans le domaine des prêts pour l'achat de matières premières. Il a indiqué que dans le cadre de sa stratégie d'aide aux femmes, l'agence consacra 50% de son budget en 2021 aux femmes, dont 40% seront destinés aux femmes au foyer, contre 30% au profit des femmes rurales. Djabnoute a déclaré que ces prêts favoriseraient les femmes rurales dans diverses activités, telles que les activités liées à l'élevage, l'utilisation des terres dans la production de légumes, de fruits, de plantes et de fleurs décoratives, les industries traditionnelles, les activités vétérinaires et autres. Le DG de l'Angem a confirmé que l'Agence propose deux types de prêts, le premier pour l'achat de matières premières, dont la valeur ne dépasse pas 10 millions de centimes et peut atteindre 25 millions de centimes dans les wilayas du Sud, tandis que le deuxième prêt concerne l'achat de l'équipement et qui est de 100 millions de centimes, soulignant : « Il y a une étude pour augmenter la valeur du prêt, mais pas à l'heure actuelle, en raison des conditions économiques que traverse le pays ».

R. E.

RÉGIONS FRONTALIÈRES DU SUD

## Leur approvisionnement en ciment en débat

Les voies d'aplanissement des contraintes d'approvisionnement en ciment des régions frontalières au sud du pays, ont été au centre d'une rencontre de sensibilisation organisée hier à Illizi et regroupant les représentants du groupe des ciments d'Algérie (Gica, section de Bir-touta) et des opérateurs dans le bâtiment, entrepreneurs et bureaux d'études. Les participants ont mis l'accent lors de cette rencontre sur la nécessité de lever les contraintes entravant l'approvisionnement du marché local en ciment, notamment dans les zones frontalières au sud du pays, en vue de permettre la concrétisation des projets vitaux de construction et d'urbanisme dans leurs délais, au service du développement de la région. Le Directeur général de la société sus-mentionnée, Maâmar Bahloul, a justifié la rareté du ciment sur le marché local, dans la wilaya d'Illizi, par les répercussions de la pandémie du Covid-19 ayant perturbé la distribution du produit dans le Sud et les zones enclavées, ajoutant qu'en dépit de cela, plus de 85 700 tonnes de ciment ont été distribuées l'an dernier à travers la wilaya. D'intenses démarches sont déployées par la Direction du groupe Gica pour dégager des solutions au problème et aux difficultés rencontrées par les entreprises de construction pour se fournir en quantités suffisantes de ciment, du fait de sa rareté sur le marché local et son exposition à des tentations spéculatives, influant ainsi négativement sur la concrétisation des projets dans leurs délais, a-t-il ajouté. Le directeur commercial de la société, Yacine Bakkour, a estimé, pour sa part, qu'il veille sur la couverture des besoins des régions du Sud en ciment, et aux prix réglementairement définis, à travers le renforcement du réseau de distribution constitué de 2 unités commerciales et 16 points de vente pour la couverture des wilayas du Sud-Est (Biskra, El-Meghaier, El-Oued, Touggourt,

INSTALLATION DES KITS GPL

# L'Aprue lance deux appels à manifestation

*La substitution de l'essence par le GPL intéresse de plus en plus les automobilistes. Cette reconversion est d'autant plus attractive, puisqu'elle permet de faire des économies à long terme.*



Ceci dit, installer un kit GPL n'est pas de tout repos, compte tenu de l'offre réduite face à une demande qui n'a pas cessé de croître, notamment depuis les augmentations des prix des carburants. Pour répondre à cette demande et en vue de participer au programme sectoriel de conversion, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) a lancé hier deux appels à manifestation d'intérêts nationaux, portant sur la sélection d'installateurs de systèmes GPL carburant (GPL/c). Le premier avis d'appel lancé par l'Aprue pour le compte du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables entre dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche annuelle 2018 du programme national de la maîtrise de l'énergie relatif au secteur du transport, est-il indiqué dans l'avis publié dans la presse. Il porte sur la sélection d'installateurs de systèmes GPL/c pour la conversion de 50 000 véhicules particuliers et

taxis. Quant au second appel, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche annuelle 2019 du même programme et vise la sélection d'installateurs de systèmes GPL/c pour la conversion de 100 000 véhicules. L'ensemble des opérateurs nationaux (personnes physique ou morale) ayant la qualité d'installateurs de systèmes de kits GPL/c et agréés par le ministère chargé des Mines est concerné par ces avis d'appels à manifestation. Les installateurs intéressés doivent retirer les cahiers des charges au niveau du siège de l'Aprue et déposer leurs manifestations d'intérêts le 25 avril courant pour le premier avis d'appel (50 000 véhicules) et le

4 mai pour le second avis d'appel (100 000 véhicules). L'ouverture des plis est prévue le même jour de la remise des offres, selon la même source. A noter que l'Aprue prévoyait dans son programme, la conversion de 100 000 véhicules (particuliers et taxis) au cours de l'année 2018 et 120 000 véhicules en 2019, selon les données dispo-

nibles sur le site web de l'agence. L'Aprue, mise récemment sous la tutelle du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, a fait état, dans un rapport, que 8% du parc automobile en Algérie roulait au GPL/c en 2016 et 2017, avec un nombre de véhicules convertis au GPL/c inférieur à 60. 00 véhicules en 2017. Toutefois, la consommation de GPL a connu une forte croissance depuis cette année, avec 5,2% en 2017, 10,8% en 2018 et 9,7% en 2019 en raison de l'augmentation des prix des carburants liquides, essence et gasoil, et des mesures d'encouragements accordées à l'installation des kits GPL, d'après le dernier rapport du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait fait état, en février dernier, de la conversion au GPL/c, en 2020, de 34% du parc automobile-essence des administrations et établissements publics.

Hafid Mesbah

ELLE NE BÉNÉFICIE PAS DE LA DOTATION DE L'ÉTAT

## La SNTF perd 14,7 milliards de dinars en 2020

N'ayant pas fait dans le transport des voyageurs pendant la période de confinement due à la crise sanitaire, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) n'a, par conséquent, pas bénéficié de la dotation de l'Etat, pour l'année 2020 et qui s'élève à 14,7 milliards de dinars, a indiqué, hier le DG de la compagnie, Karim Ayache. Dans ce sens, il a indiqué, à la Chaîne Echourouk TV, que la dotation annuelle de l'Etat au prix des billets de passagers est estimée à 14,7 milliards de dinars, précisant que la société a continué à transporter des marchandises pendant les temps d'arrêt causés par la pandémie du Covid-19. Ayache a affirmé que la SNTF se trouve dans une situation financière difficile, expliquant que depuis septembre dernier, nous demandons des prêts aux banques pour payer les salaires des travailleurs. Selon Ayache, la Société ferroviaire a contracté des prêts bancaires auprès de la BNA pour payer les salaires, sachant qu'elle emploie 15 700 travailleurs. Concernant les difficultés financières de l'entreprise, il a rappelé que la SNTF avait obtenu un prêt de 127 milliards de dinars en 2016 pour développer l'entreprise. Par ailleurs, il a annoncé la réception prochaine de nouvelles lignes, notamment « M'sila-Boughezoul », « Boughezoul-Tissemsilt » et

« Boughezoul-Djelfa ». Dans un autre volet, il a souligné que 70 accidents et 13 décès ont été enregistrés chaque année à la suite du franchissement de la voie ferrée et 400 accidents de jets de pierres sur les trains ont été enregistrés chaque année. A ce propos, il a rappelé que 400 millions de dinars par an sont alloués à l'entretien des trains en raison du phénomène des jets de pierres. S'agissant des retards, il a indiqué que 78% des trains en Algérie enregistrent des retards qui sont dus, selon lui, au sabotage qui affecte le réseau

ferroviaire, précisant que la circulation des trains vers la banlieue d'Alger reviendra à la normale dans les 48 heures, après le sabotage récemment enregistré. Ayache a rappelé que 7,5 millions de passagers ont utilisé les trains du début de cette année jusqu'au 31 mars.

R. E.



2E TRANCHE DE L'EXTENSION DU TRAMWAY DE CONSTANTINE

# Lancement prochain des essais techniques

*Les essais techniques sur l'intégralité de la 2ème tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, allant de l'entrée de la circonscription administrative Ali Mendjeli jusqu'à l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), sur un linéaire de 3,5 km seront lancés «dans les prochains jours», a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.*



Le lancement des essais techniques sur l'intégralité de la seconde tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, en prévision de sa mise en exploitation commerciale «dans le courant du 1er semestre 2021», aura lieu après l'accomplissement des procédures administratives nécessaires comme l'homologation des travaux par une commission spécialisée qui sera dépêchée sur les lieux par le ministère de tutelle, a-t-on précisé. Ces essais techniques seront lancés après la validation des travaux et la levée d'éventuelles réserves, a indiqué la même source, qui a mis l'accent

sur l'importance de ce projet dans l'amélioration de la mobilité dans cette ville comptant plus de 350 000 habitants. Les premiers essais techniques de ce moyen de transport urbain avaient été effectués en janvier dernier et ont concerné la partie achevée du tracé s'étendant de la station chouhada vers l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) sur une distance de 1,2 km, a-t-on rappelé. Les responsables locaux du secteur du transport s'attèlent à finaliser toutes les procédures d'organisation logistique et d'encadrement néces-

saire pour permettre la mise en exploitation dans les délais impartis de ce moyen de transport, dont la seconde tranche de la ligne d'extension avait été lancée en chantier, a-t-on souligné. Une vaste opération d'aménagement a été lancée depuis plusieurs semaines sur le long du tracé de la deuxième tranche de la ligne d'extension du tramway, a-t-on ajouté, relevant que l'opération est supervisée conjointement par l'Entreprise Metro d'Alger (EMA), Cosider, et l'entreprise de l'aménagement extérieur des villes d'Ain Nahas

et d'Ali Mendjeli (EAVANAM). La ligne déjà opérationnelle du tramway s'étendant du stade Benabdelmalek Ramdane (centre-ville de Constantine) jusqu'à l'entrée d'Ali Mendjeli assure actuellement le transport d'environ 30 000 usagers/jour. Un chiffre qui sera revu à la hausse pour atteindre 100 000 usagers/jour avec la mise en service de la seconde ligne d'extension devant desservir tout le centre de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon les responsables locaux du secteur des Transports.

BATNA

## Theniet El Abed renforcée prochainement en eau potable



L'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Theniet El Abed relevant de la wilaya de Batna, sera renforcée «prochainement» à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar implanté dans la localité de Timgad, a-t-on appris samedi du responsable de la cellule de communication de l'Algérienne des eaux (ADE). «La quantité qui sera en principe réservée à cette collectivité locale est estimée à 1.000 m<sup>3</sup>/jour, en attendant le renforcement du volume des eaux traitées au niveau de ce barrage passant de 100.000 m<sup>3</sup>/jour actuellement à 137 000 m<sup>3</sup>/jour après l'entrée en service de la station monobloc», a précisé Abdelkrim Zaim. L'opération, a-t-il fait savoir, s'inscrit dans le cadre des efforts visant le renforcement en eau potable des communes situées sur les berges de l'Oued Abdi, à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, à travers le quatrième couloir dont les travaux de réalisation enregistrent une «avancée remarquable». Jusqu'à présent, l'eau de cet ouvrage hydraulique alimente par le biais d'une tranche de ce couloir, la localité d'Ain Yagout, puis les villes de Che-

mora et Ayoun El-Assafir, et récemment la commune de Oued Taga, en attendant l'achèvement de la partie restante pour atteindre la localité de Tigherghar, située à proximité de la wilaya de Biskra, a détaillé le même responsable. L'unité locale de l'ADE assure la distribution de cette ressource vitale traitée par le barrage de Koudiet Lamdaouar à travers quatre couloirs, dont le premier concerne les communes de Batna y compris le pôle urbain Hamla 1, 2 et 3, Tazoult, Ain Touta et Barika. Le deuxième couloir, a ajouté la même source, concerne la ville de Khenchela, tandis que le troisième dessert les villes d'Arris et d'Ichemoul dépendant de la wilaya de Batna. Quant au quatrième couloir, il a été réalisé dans le but de renforcer l'alimentation en eau potable la zone de Oued Abdi, a-t-on indiqué, précisant que l'eau a atteint à travers ce couloir les communes de Aïn Yagout, Chemora, Ayoun El-Assafir et Oued Taga, en attendant l'arrivée de l'eau à Tigherghar ainsi que certains villages limitrophes tels que Ouarka, Theniet El Mithana et Nara.

EL BAYADH

## Réouverture du centre équestre «Sidi Hadj Bahous»

Le centre équestre «Sidi Hadj Bahous» au chef-lieu d'El Bayadh a été rouvert samedi avec l'organisation d'une manifestation en équitation et fantasia.

Ce centre, relevant de la commune d'El Bayadh, était fermé depuis l'application des mesures préventives contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, marquant ainsi un arrêt des spectacles d'équitation et de fantasia dont est célèbre la wilaya qui représentent un des symboles de l'identité de ses habitants, a-t-on appris du président de la ligue de wilaya d'équitation, Mustapha Mokaddem.

Cette manifestation, organisée par la ligue de wilaya d'équitation en collaboration avec la commune d'El Bayadh dans le cadre de la célébration du patrimoine et des traditions de la wilaya d'El Bayadh, a vu la participation de 300 cavaliers de 25 équipes d'équitation et de jeux de fantasia de wilayas du pays.

Cette manifestation culturelle a été marquée par la présentation de récitals de poésie populaire et de chants du patrimoine local, en plus de spectacles animés par les équipes de cavalerie.

La ligue de wilaya d'équitation œuvre à préserver ce legs ancré dans l'histoire de la région et envisage à l'avenir d'organiser une manifestation nationale en équitation et fantasia.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À MÉDÉA

## Plusieurs projets lancés dans 3 communes

Plusieurs projets, destinés à la prise en charge des préoccupations des citoyens, viennent d'être lancés à travers les communes de Ksar-el-Boukhari, Chahbounia et Ouled Brahim, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Outre les opérations d'adduction en eau potable et de raccordement de nouvelles constructions individuelles au réseau d'assainissement, des projets, à l'impact direct sur les conditions de vie des habitants des agglomérations urbaines secondaires ciblées, ont été lancés en chantier et devraient être livrés, d'ici le début du second semestre de l'année en cours, a-t-on précisé.

Il s'agit, selon la même source, d'un établissement d'enseignement du cycle moyen, au niveau de la commune de Chahbounia, au sud de Médéa, qui viendra renforcer les structures du même pallier déjà existantes, deux terrains de sport de proximité, localisés respectivement à la cité «Wiam», périphérie ouest de la ville de Ksar-el-Boukhari, au sud, et au niveau de l'agglomération urbaine «Ouled Trif», dans la commune d'Ouled Brahim, à l'est du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué.

Un projet d'aménagement d'un bureau de poste, au niveau de la cité «Wiam», a également été lancé et devrait permettre, une fois concrétisé, de désengorger les structures postales du chef-lieu de la commune de Ksar-el-Boukhari, en garantissant des prestations de proximité aux résidents de cette cité. Par ailleurs, des travaux d'ouverture de piste sont menés à travers différents villages et hameaux relevant de ces localités, en vue de désenclaver les populations locales et faciliter la circulation des produits agricoles et d'élevage issus de ces zones, a-t-on ajouté.

THENIET EL HAD (TISSEMSILT)

# Opération de nettoyage dans le parc El-Medad

**Une grande opération de nettoyage a été effectuée samedi dans le parc national de cèdre dans la commune de Theniet El Had (wilaya de Tissemsilt) afin de lutter contre les déchets en matière plastique, a-t-on appris des organisateurs.**

Lancée par la Direction du commerce en étroite collaboration avec la conservation des forêts, la direction de l'environnement et la maison du parc d'El Medad dans le cadre du programme de lutte contre la pollution plastique clôturant la célébration de la journée mondiale des droits du consommateur, cette opération a porté sur l'enlèvement des sachets et produits en matière plastique jetés par les visiteurs de la forêt d'El Medad, a indiqué le chargé d'information de cette direction, Ahmed Abbès. Ont participé à cette initiative des élèves et des adhérents des clubs environnementaux des écoles de Theniet El Had, des agents de la subdivision des forêts de la daïra de Theniet El Had et des deux directions mentionnées, ainsi qu'un nombre d'adhérents d'associations locales et des citoyens. Parallèlement à cette opération, les élèves et les visiteurs de la forêt du cèdre, ont été sensibilisés aux dangers des déchets plastiques et à leur impact négatif sur l'environnement. Des affiches ont placardées à l'entrée du



parc invitant les arrivants à cette forêt attrayante à contribuer au maintien de la propreté de cet espace naturel. Le programme de lutte contre la pollution plastique, élaboré par la direction du commerce en coordination avec divers partenaires, a porté sur de nombreuses activités dont, notamment, des sorties de sensibilisation sur le terrain et des journées d'information pour inciter les commerçants, les opérateurs économiques, les élèves et les stagiaires à contribuer à lutter contre la pollution plastique dans les villes de la wilaya. Ce programme de 18 jours a aussi concerné l'accompagnement des commerçants et opérateurs économiques pour traiter avec des entreprises économiques spécialisées en recyclage des produits en plastique de la wilaya et d'autres régions, pour une exploitation optimale et économique de ce genre de déchets, outre l'organisation d'expositions pour mettre en exergue l'activité du recyclage des déchets en matière plastique dans les centres d'enfouissement technique.

KHENCHELA

## Prochaine mise en service de la Maison de l'environnement

La Maison de l'environnement de la wilaya de Khenchela sera mise en exploitation durant «le second semestre de l'année 2021», ont indiqué samedi les services de la wilaya. La cadence des travaux de réalisation de ce projet lancé il y a quatre ans ont enregistré «une nette progression», selon la même source, qui a souligné que le taux d'avancement des travaux de construction et d'aménagement de cette structure a atteint 85 % à la fin de l'année 2020. L'enveloppe financière qui a été allouée pour la réalisation de la Maison de l'environnement de la wilaya de Khenchela, située à proximité de l'École supérieure des forêts, sur la route de Hammam Sali-

hine, au chef-lieu de wilaya, est estimée à 150 millions de dinars, a-t-on souligné, ajoutant que cette infrastructure sera dénommée «Dar Dounia», une fois entrée en service. La même source a également fait savoir que les travaux liés à la construction du siège de cette entité, composée de deux étages regroupant une aile administrative, un espace pour les expositions, l'accueil et l'orientation, une salle de lecture et d'internet et une salle multi-activités, en plus d'autres espaces dédiés à l'organisation de divers ateliers d'activités environnementales, ont été entièrement achevés. Par ailleurs, les opérations d'aménagement extérieur dont les espaces verts,

de loisirs et de divertissement, en plus du raccordement aux réseaux divers et l'achèvement de la construction de la clôture du siège de cette infrastructure sont en voie de finalisation, en attendant de procéder à son équipement, a-t-on noté. Dès son entrée en service, cette infrastructure œuvrera à étendre l'éducation environnementale, à transmettre la culture de la préservation du milieu naturel et urbain tout en contribuant à la promotion des énergies renouvelables, et ce dans le cadre du développement durable auprès des jeunes, des scolarisés et des étudiants, en plus des associations et de la société civile de la wilaya de Khenchela.

MASCARA

## Affluence sur la foire des produits d'artisanat locaux

La foire nationale des produits d'artisanat locaux organisée à Mascara enregistre une grande affluence de citoyens surtout des femmes pour s'approvisionner de produits de qualité à des prix compétitifs. La présidente de l'Office du tourisme de Mascara, Beguenane Sabah, a indiqué qu'un nombre important de citoyens ont saisi l'occasion de cette foire, qui se tient chaque année avec la participation d'artisans de plusieurs wilayas du pays, pour s'approvisionner de différents produits dont des ustensiles, des couvertures, des habits et autres d'une bonne qualité et à des prix compétitifs. Cette foire à la place «Emir Abdelkader» dans la ville de Mascara, à proximité des moyens de transport et dans une ambiance printanière, a contribué à attirer les femmes à visiter l'exposition, qui étale l'habit traditionnel de la région de Kabylie, divers ustensiles en cuivre d'Alger, des sacs et des produits de vannerie de Mascara, des matelas et salons de Bordj Bou Arrridj, des chaus-



sures de Tlemcen, des bijoux en argent de Batna, des plantes ornementales d'Oran, en plus de l'huile d'olive produite dans des huileries de Tizi Ouzou et des gâteaux traditionnels des wilayas du centre du pays. Une femme de la ville, qui a saisi le week-end pour visiter la foire en compagnie de ses filles pour s'approvi-

sionner de robes kabyles, s'est déclarée satisfaite d'un tel salon de qualité supérieure et à des prix raisonnables. C'est l'avis d'une autre dame a aussi acquis, en cette foire organisée depuis quelques jours, des ustensiles en cuivre pour embellir son salon d'accueil pour le mois du ramadhan. Le stand d'exposition et de vente de plantes d'ornement a été également pris d'assaut par des clientes constituant un espace pour fournir des orientations et de conseils sur l'intérêt accordé aux plantes, a fait savoir Mohammed, vendeur. Une dame expose sa production de vannerie fabriquée en partie à base de produits récupérés. Elle a ajouté que les occasions des foires organisées sont saisies par les services d'artisanat et des métiers pour commercialiser des produits et la promotion, déclarant que «c'est le seul espace qui permet aux artisans de vendre leurs produits». La foire se tient sous le slogan «promotion et commercialisation» jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

ZONES D'OMBRE DE JIJEL

## Une maison de jeunes itinérante lancée

L'office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya de Jijel a lancé, samedi, une maison de jeunes itinérante au profit des zones d'ombre, une «première initiative du genre à travers le pays» visant à rapprocher les activités dédiées aux jeunes des habitants de ces régions. «Cette initiative vise à rapprocher les activités organisées par les maisons de jeunes des habitants des zones d'ombre, découvrir et promouvoir les jeunes talents», a expliqué le directeur de l'ODEJ, Rachid Boukhenoufa, en marge du lancement de cette opération au profit des habitants de la zone d'ombre Grinah Betasift située dans la commune de Taher. Le même responsable a ajouté que le nouveau plan d'action adopté par l'ODEJ consiste à rapprocher les maisons de jeunes des citoyens, et faire connaître ses différentes activités, notamment les arts plastiques, le théâtre, différentes disciplines sportives, pour permettre l'intégration de plus de jeunes et la découverte de jeunes talents. «Cette maison de jeunes itinérante sillonnera toutes les communes de la wilaya de Jijel, notamment les régions montagneuses dans le but de relancer le travail de proximité des établissements de jeunes dans les zones d'ombre, conformément au plan du secteur de la jeunesse et des sports», a ajouté le même responsable. «L'initiative permettra également de trouver de nouveaux mécanismes pour attirer les jeunes et les accompagner pour développer leurs talents et déployer leurs activités en plein air, en plus de renforcer la communication entre les jeunes des régions éloignées», a révélé la même source. Une forte affluence de personnes de différentes catégories de la société, notamment des jeunes et des enfants, a été enregistrée dans la zone d'ombre Grinah Betasift où plusieurs activités scientifiques, éducatives et de divertissement ont été organisées.



EN PRÉVISION DU RAMADHAN

# Une clinique médicale mobile de dépistage précoce à Constantine

*Une clinique médicale mobile de dépistage précoce des maladies chroniques a été installée samedi au centre-ville de Constantine, à l'initiative de la direction de la santé et de la population (DSP), en prévision du mois de Ramadhan.*

Cette clinique mobile est destinée au dépistage précoce du diabète, de l'hypertension artérielle (HTA) et autres maladies cardiovasculaire et rénales au profit des personnes âgées de 35 ans et plus, a précisé la responsable du service de la prévention au sein de cette direction, Fahima Sghirou. Une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale regroupant des médecins endocrinologues-diabétologues, des cardiologues, des ophtalmologues, des médecins généralistes, des sages-femmes et des infirmiers, a été mobilisée afin d'assurer la réussite de cette opération, a-t-elle déclaré. Aussi, un laboratoire doté de moyens médicaux et humains importants a-t-il été mis en place pour effectuer sur place des tests et des analyses biologiques, a fait savoir la même responsable, soulignant que les cas jugés graves et difficiles seront transférés vers les établissements de santé afin de bénéficier des soins médicaux nécessaires. Ces actions de dépistages font partie d'un vaste programme de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'au 5 du mois en cours, sous le slogan «Ramadhan et santé», a ajouté la même source. L'opération vise essentiellement à informer la population de diverses zones de la wilaya sur le jeûne et les risques des maladies chroniques et leurs complica-



tions, dont le diabète et l'hypertension artérielle en particulier. Certaines pathologies se caractérisent, a-t-elle fait remarquer, par l'ampleur de leurs répercussions sur la vie quotidienne pour les patients, mais aussi pour leur entourage.

Des chapiteaux ont été installés pour l'explication des méthodes de prévention tout au long du mois sacré, ainsi que pour la sensibilisation et l'information concernant des sujets liés au jeûne et au diabète, le jeûne et le diabète de type 1 notamment chez les enfants, le jeûne et l'hypertension artérielle, le jeûne l'allaitement et la grossesse, ainsi que l'activi-

té physique et l'alimentation saine en période de jeûne. Cette manifestation médicale est inscrite dans le cadre des directives et des orientations du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, portant amélioration des prestations médicales en direction de la population et des conditions de prise en charge surtout des malades chroniques, a-t-on précisé. A signaler que différentes structures sanitaires du secteur ont pris part à ces journées médicales dont des établissements publics de santé de proximité (EPSP), des établissements publics hospitaliers (EPH) et des polycliniques.

TIPASA

## 155 aides financières au profit des familles démunies

La direction des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Tipasa a distribué 155 aides financières au profit des familles démunies dans le cadre du programme de solidarité spécial Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès du directeur du secteur, Yahia Douri. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de la mosquée Abdelhamid Ibn Badis dans la commune de Bou Ismail par le ministre du secteur, M. Youcef Belmechdi, M. Douri a souligné qu'«au titre du programme de solidarité spécial Ramadhan arrêté par la direction, 155 aides financières ont été distribuées la semaine dernière en faveur des familles démunies, soit 10.000 DA par famille». Dans le cadre du même programme, quatre points ont été fixés pour abriter les tables de la rahma, à travers les mosquées et les écoles coraniques, a soutenu le même responsable. Avec l'inauguration de la mosquée Abdelhamid Ibn Badis pouvant accueillir jusqu'à 5000 fidèles, le nombre de mosquées dans la wilaya s'élèvera à 205, en attendant la réception de deux autres mosquées avant le mois sacré, a-t-il ajouté. La wilaya de Tipasa compte actuellement près de 50 projets de mosquées en cours de réalisation.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Arrestation de deux individus à Boumerdès

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et grâce aux patrouilles effectuées par les services de police, en milieu urbain, la brigade de police judiciaire de Hammadi, relevant de la sûreté de daira de Khemis El Khachna, dans la wilaya de Boumerdès a réussi à arrêter deux criminels à Hammadi, a indiqué un communiqué des services de ce corps de sécurité. Cette opération «a permis de récupérer des objets volés trouvés dans un véhicule de tourisme et une moto volée», ajoute-t-on de même source. Une quantité de drogue estimée à 48,57 grammes de cannabis et une arme blanche ont également été saisis, ont ajouté les mêmes services. «Les mis en cause ont été présentés devant les représentants des autorités judiciaires compétentes territoriales», a conclu le communiqué.

Samia Acher

MASCARA

## Deux mineurs de Tiaret disparus ont été retrouvés

Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Tighennif, dans la wilaya de Mascara ont réussi à retrouver deux mineurs disparus, résidant à Tiaret, ont indiqué les services de ce corps de sécurité. Les éléments des cellules de veille sur internet ont pu découvrir une publication sur les réseaux sociaux, a précisé la même source. La publication concer-

ne la recherche de deux mineurs, âgés respectivement de 14 et 12 ans, résidant dans la wilaya de Tiaret. Les deux mineurs ont quitté leurs domiciles familiaux. Aussitôt, et en coordination avec le centre des opérations du groupement de gendarmerie régionale, des recherches ont été menées pour retrouver les deux disparus, ont ajouté les mêmes services. Pour cette opéra-

tion de recherche des patrouilles ont été déployées et des barrages dressés, à cet effet ce qui a permis la réussite de l'opération. Les gendarmes ont pu finalement les retrouver vers 21H 30. Les deux enfants après vérification de leur identité, ont été emmenés à la brigade, puis remis à leurs tuteurs, après avoir effectuées toutes les démarches nécessaires.

Samia Acher

INCENDIE À ORAN

## Aucune victime

Des agents de la protection civile sont intervenus dans la wilaya d'Oran après qu'un incendie se soit déclaré, dans un immeuble situé dans la rue Ada Ben Aouda, dans la cité des Plateaux, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile. L'incendie s'est déclenché, dans un appartement au sixième étage d'un immeuble et aucune victime n'est à déplorer, d'autant plus que tous les locataires de l'appartement ont été évacués par les éléments de la Protection civile. La même source a indiqué que le feu a été maîtrisé et empêché de se propager aux autres appartements mitoyens de l'immeuble. Les services de la police ont aussitôt ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'incendie.

Samia .A.

Qahwa fi goubli |

## ...Et le débat cessa !

Comment instaurer un véritable débat quand il n'y a de débattants que ceux qui s'écoutent parler ? Et qui adorent surtout tous ceux qui font chorus avec eux. Non point parce qu'ils ont raison sur toute la ligne mais parce que la raison n'a qu'une seule et unique ligne : celle du plus fort. Là aussi nuançons tout de même le propos dans la mesure où les plus forts n'étant pas les porteurs d'intelligence et autres producteurs de sens. Et c'est par cette « logique » pour le moins singulière que se forment les clans...

Implacable "logique" que celle qui entend ramener le niveau de réflexion global au seul "la" du chef! réduisant ainsi le nécessaire débat contradictoire et son corollaire immédiat la nécessaire liberté d'expression à sa plus simple

expression ...Le postulat de base est ainsi reformulé: qui n'est pas avec moi est contre moi...A partir de là s'accroissent les fractures sociales et s'exacerbent les passions...Car nul au fond aussi savant soit-il, aussi érudit puisse-t-il se prétendre ne détient à lui seul l'infuse vérité...Nous ne détenons que des parcelles de vérité et encore...Maintenant la vraie question à mon sens est la suivante: a-t-on ce droit quasi régalien de privatiser par clan ou système de cooptation interposés une quelconque institution républicaine? En tout cas au vu du modus vivendi qui a prévalu jusque-là on est en droit de s'interroger sur cette épineuse question...Sinon c'est la porte ouverte à tous les abus. Oui puisque en partant de cette singulière

"logique" ne sont d'authentiques patriotes que ceux qui dissimulent ou travestissent la vérité juste pour ne pas incommoder le chef...Et pour durer le plus longtemps au pouvoir au sens large du terme s'entend certains sont prêts à tous les compromis possibles et imaginables... Pourtant et c'est là mon intime conviction personnellement et au même niveau de responsabilité je me méfierai davantage de mes courtisans que de mes adversaires dûment déclarés...Mais sans doute la logique "systémique" a-t-elle ses propres raisons qui dépassent mon simple entendement...Ce qui ne m'empêche pas pour autant de garder mes distances vis à vis de tout unanimité...

Amar Zentar



APRÈS UNE ATTAQUE  
TERRORISTE AU MOZAMBIQUE

## Plus de 50 Sud-Africains portés disparus

Le ministère sud-africain de la Défense et des Vétérans a déclaré samedi que plus de 50 ressortissants sud-africains sont toujours portés disparus après l'attaque terroriste survenue au Mozambique la semaine dernière. «L'Afrique du Sud est préoccupée par la situation sécuritaire à Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique, et reste saisie de la sécurité des Sud-Africains dans cette province», a indiqué le chef des communications du ministère, Siphwe Dlamini. «Le gouvernement peut confirmer qu'à l'exception d'une personne décédée tragiquement de mort violente, plus de 50 Sud-Africains portés disparus par l'intermédiaire du Haut Commissariat sud-africain à Maputo ont été identifiés». Il a ajouté que la Défense nationale sud-africaine rapatrierait les citoyens souhaitant rentrer chez eux. Le 30 mars, l'armée de l'air sud-africaine a ramené le corps du défunt avec sa famille. L'Afrique du Sud assistera à la réunion de la troïka de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) convoquée par le président du Botswana, Mokgweetsi Masisi, pour discuter des problèmes au Mozambique, a annoncé M. Dlamini. «L'Afrique du Sud, en tant que membre de la CDAA, participera à la réunion en vue de contribuer à l'élaboration d'une solution qui garantira la paix et la poursuite du développement au Mozambique», a-t-il dit. La semaine dernière, des extrémistes ont attaqué la ville de Palma, dans la province mozambicaine de Cabo Delgado, faisant des dizaines de morts.

ATTAQUE TERRORISTE  
DE «BOKO HARAM» AU NIGER

## Quatre militaires tués



Quatre militaires nigériens ont été tués et trois autres blessés, samedi, dans une attaque du groupe terroriste «Boko Haram» à Diffa dans le sud-est du Niger, ont rapporté hier des médias citant une source militaire. «Samedi 3 avril 2021 aux environs de 9h (heure locale), la position militaire nigérienne du PK50 (40 km à l'est de Diffa) a été attaquée par des éléments de Boko Haram lourdement armés à bord de plusieurs véhicules», a indiqué un communiqué de la Force multinationale mixte (FMM) basée à Diffa. «D'intenses combats ont été menés et l'ennemi a été contraint de se retirer vers le Sud (...)», a ajouté la même source, précisant que «des frappes aériennes ont permis de neutraliser plusieurs combattants et détruire deux véhicules ennemis». Le communiqué a déploré la mort de quatre militaires nigériens et trois blessés. La région nigérienne de Diffa est confrontée, depuis 2015, à des attaques récurrentes de «Boko Haram» qui ciblent aussi bien des objectifs militaires que les populations civiles. Face à l'ampleur des attaques, toute la région de Diffa est placée sous l'état d'urgence. La Force multinationale mixte, mise en place par les pays riverains du Lac Tchad (Cameroun, Nigeria, Niger et Tchad), appuie les armées des différents pays dans la lutte contre les terroristes de «Boko Haram».

VAGUE D'ARRESTATIONS EN JORDANIE SUR FOND DE LUTTE  
DE POUVOIR

# Le «fait du prince»

*Rien ne va plus en Jordanie. Une vague d'arrestations pour «raisons de sécurité», notamment de proches de la famille royale a été effectuée, un journal d'Etat avertissant que la «stabilité» du royaume constituait une «ligne rouge» à ne pas franchir.*



Le demi-frère du roi Abdallah II de Jordanie, le prince Hamza, a, lui, annoncé samedi avoir été «assigné à résidence» dans son palais à Amman, après avoir été accusé par l'armée d'activités contre «la sécurité du royaume». Dans une vidéo transmise à la BBC par son avocat, le prince jordanien a affirmé que le chef d'état-major de l'armée s'était rendu à son domicile et lui avait signifié qu'il n'était «pas autorisé à sortir». Il a nié avoir pris part à un complot et accusé les autorités de son pays de «corruption» et d'«incompétence». Agé de 41 ans, Hamza est le dernier fils du roi Hussein, né d'un quatrième et ultime mariage avec la reine Noor, d'origine américaine. Conformément au souhait de son père, décédé en 1999, il avait été nommé prince héritier lorsque Abdallah II était devenu roi. Mais en 2004, ce dernier lui avait retiré son titre pour le donner à son fils aîné Hussein. Dans un communiqué, le chef d'état-major jordanien, le général Youssef Huneiti, avait précisé que le prince Hamza avait été «appelé à arrêter les activités qui pourraient être utilisées pour porter atteinte à la stabilité et à la sécurité du royaume», mais avait démenti son arrestation. «Personne n'est au-dessus

de la loi. La sécurité et la stabilité de la Jordanie passent avant tout. Toutes les mesures qui ont été prises l'ont été dans le cadre de la loi et après une enquête approfondie», avait-il ajouté. D'après un analyste jordanien qui ne veut pas être identifié pour des raisons de sécurité, le prince Hamza avait, ces derniers temps, «multiplié devant son cercle d'amis les critiques contre ce qu'il qualifiait de corruption au sein du pouvoir». Selon cette même source, «il y a certainement de la rancœur de sa part, car il n'a jamais digéré d'avoir perdu son titre de prince héritier», il y a plus de 15 ans.

### REMUE-MÉNAGE AU PALAIS

Selon l'agence de presse officielle Petra, les autorités ont arrêté un ancien conseiller du roi, Bassem Awadallah, et d'autres personnes, alors que le quotidien américain Washington Post a fait état pour sa part d'un complot visant à renverser le roi. Ce remue-ménage n'a pas encore été commenté par le palais royal jordanien, mais une source gouvernementale a déclaré dimanche à la Chaîne de télévision officielle Al-Mamlaka qu'une déclaration clarifiant les faits serait publiée dans les heures qui

viennent par les autorités concernées. Seul média d'Etat à commenter cet événement, Al-Rai a affirmé hier que les intérêts supérieurs, la sécurité et la stabilité du royaume étaient «une ligne rouge» à ne pas franchir. «L'opération de sécurité hier (samedi) est l'expression d'une ligne rouge qui ne permet pas d'être franchie quand il s'agit des intérêts supérieurs du royaume, de sa sécurité et de sa stabilité», écrit le journal en une. «Certains essaient d'imaginer une tentative de coup d'Etat en Jordanie, et ils tentent d'impliquer le prince Hamza», poursuit Al Rai. Pour le journal, «certains agissements du prince (Hamza) ont été sciemment utilisés pour nuire à la sécurité et à la stabilité de la Jordanie». «Ceux qui connaissent l'histoire de la Jordanie savent bien que ce genre de situation arrive de temps à autre. Ils savent aussi que toute tentative de déstabiliser ce pays centenaire ou de séparer le peuple de son leadership sont vouées à l'échec», conclut le journal. Selon le Vice-Premier ministre jordanien entre 14 et 16 personnes arrêtées pour avoir porté atteinte à la sécurité. Le royaume de Jordanie doit célébrer le 11 avril son 100e anniversaire.

R. I/Agences

## Soutien unanime des pays du Golfe

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar et autres pays arabes du Golfe ont apporté leur soutien unanime à la Jordanie, pour «maintenir la sécurité et la stabilité» du pays. Les Emirats arabes unis ont affirmé dimanche «leur solidarité totale» avec la Jordanie, selon l'agence officielle WAM. Abou Dhabi a également exprimé son «plein appui à toutes les mesures et décisions du roi Abdallah II pour maintenir la sécurité et la stabilité» de son pays. L'Arabie saoudite avait réagi plus tôt dans les mêmes termes. Le palais royal a fait part dans un tweet de «son appui total au royaume hachémite de Jordanie (...) et aux décisions et mesures prises par le roi Abdallah II et le prince héritier Hussein pour sauvegarder la sécurité et la stabilité». Le Qatar, le Koweït, Bahreïn et Oman, autres membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont apporté leur soutien dans des termes très similaires. Les pays du

Golfe sont d'importants partenaires de la Jordanie qui dépend grandement de l'aide internationale. Par ailleurs, l'Egypte a exprimé sa «solidarité totale et son soutien au royaume jordanien hachémite représenté par sa majesté Abdallah II», selon le porte-parole de la présidence, Bassem Rady. «Le roi Abdallah II jouit d'un grand prestige auprès du peuple jordanien comme auprès des Arabes en général», a déclaré pour sa part le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, dans une déclaration de soutien au royaume jordanien. Selon l'agence de presse officielle jordanienne Petra, les autorités ont arrêté un ancien conseiller du roi, Bassem Awadallah, et un nombre indéterminé d'autres personnes pour «des raisons de sécurité». Le journal américain Washington Post a évoqué pour sa part un complot visant à renverser le roi.

## La reine Noor, mère du prince Hamza dénonce une «calomnie»

La reine Noor, mère du prince Hamza qui s'est dit samedi soir «assigné à résidence» par les autorités en Jordanie, a dénoncé dimanche une «calomnie», et affirmé «prier pour que la vérité

et la justice l'emportent pour toutes les victimes innocentes». La reine Noor, quatrième et dernière épouse de l'ancien roi Hussein, décédé en 1999, s'est exprimée sur Twitter au lendemain

d'arrestations pour «raisons de sécurité» à Amman et de l'affirmation par son fils, le prince Hamza, qu'il avait été placé en «résidence surveillée».

TROUS DE MÉMOIRE

# Quelles maladies suspecter ?

**Le mauvais fonctionnement de la mémoire n'est pas le seul signe d'alerte d'une maladie d'Alzheimer.**

**Car d'autres maladies neurocognitives, comme un accident vasculaire cérébral, peuvent provoquer les mêmes symptômes. Voici comment les différencier.**

La maladie d'Alzheimer s'est inscrite, pour longtemps, dans notre imaginaire collectif. Qu'un numéro de téléphone nous échappe, que le nom du voisin nous reste sur le bout de la langue, et aussitôt la blague fuse : tu ne nous ferais pas un début d'Alzheimer ? La maladie fascine et effraie à la fois. On ne compte plus les films centrés sur les personnes atteintes de cette maladie. Et même les humoristes se sont emparés du sujet, comme le duo des Vamps ou la Belge Virginie Hocq.

Les oublis, les trous de mémoires, bref le mauvais fonctionnement de la mémoire, sont les symptômes qui conduisent le plus souvent une personne à soupçonner une maladie d'Alzheimer et à consulter. Mais beaucoup d'autres signes sont révélateurs.

Faire des chutes répétées, c'est-à-dire deux chutes ou plus en 12 mois, est un signal d'alerte. Faire pour la première fois une dépression après l'âge de 65 ans en est un autre, ou encore présenter des signes de dénutrition protéinoénergétique comme une perte de poids involontaire, une perte d'appétit ou une faiblesse musculaire. Ces signes sont mal connus des patients et même des médecins, et face à eux on passe fréquemment à côté du diagnostic.

**LE BESOIN D'AIDE POUR LES GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE, SIGNE RÉVÉLATEUR**

Une autre situation doit alerter chez une personne âgée : le fait d'avoir besoin d'une aide humaine pour réaliser des gestes de la vie quotidienne qui ne posaient pas problème auparavant, par exemple gérer ses médicaments, son budget, téléphoner, utiliser les transports en commun. Ce signe est surtout révélateur si ces difficultés ne trouvent pas une explication simple, comme une fracture récente ou une maladie touchant la vision ou la motricité.

Ces différents symptômes, chez une personne âgée, ne sont pas spécifiques de la maladie d'Alzheimer. C'est-à-dire qu'ils peuvent trouver leur origine dans d'autres problèmes de santé. Dans tous les cas, ils doivent déclencher un bilan médical. Les médecins généralistes et les gériatres disposent aujourd'hui de tests de repérage fiables et rapides. Ils permettent en 2 à 3 minutes d'identifier des anomalies du fonctionnement cognitif. Si tel est le cas, un bilan spécialisé en consultation mémoire permet de poser le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif, ou encore de les écarter.

Si la maladie d'Alzheimer est le plus connu et le plus fréquent des troubles neurocognitifs majeurs, elle n'est pas la seule à perturber le fonctionnement de la mémoire. Les spécialistes en dénombrent plus d'une trentaine. Quatre maladies – ou groupes de maladies – figurent parmi les plus fréquentes. En les ajoutant à la maladie d'Alzheimer, on réunit plus de 90 % des cas de troubles neurocognitifs majeurs.

**ALZHEIMER, OU MALADIE À CORPS DE LEWY ?**

La maladie à corps de Lewy corticaux présente plusieurs similitudes avec la maladie



d'Alzheimer. Le début est insidieux et son évolution, lente et progressive. Elle perturbe la mémoire et les autres fonctions cognitives. Elle provoque des chutes et entraîne la dépendance. Mais certains signes permettent de la distinguer, comme le caractère très fluctuant des symptômes cognitifs d'un jour sur l'autre ou dans la même journée.

Cette maladie comporte aussi des hallucinations et des signes voisins de ceux rencontrés dans la maladie de Parkinson. Notamment, on observe une rigidité dite extrapyramidale, avec une raideur des articulations qui n'est pas liée à une maladie de l'articulation, mais à un trouble du relâchement des muscles et des tendons. Enfin le sommeil est troublé dans la phase paradoxale – celle des rêves – ce qui entraîne une agitation et des mouvements correspondant au songe en cours.

La maladie de Parkinson, si celle-ci évolue depuis plusieurs années déjà, peut entraîner des déficits cognitifs et même un trouble neurocognitif majeur. Surtout connue pour ses tremblements, la maladie de Parkinson peut pourtant entraîner un tableau comparable à la maladie à corps de Lewy. D'ailleurs on retrouve dans le cerveau des patients les mêmes lésions, ces corps de Lewy. Ce sont des agrégats anormaux de protéines qui sont observés dans certains neurones.

**ALZHEIMER, OU AVC ?**

Autre source de confusion possible : les maladies cérébrovasculaires, c'est-à-dire des vaisseaux qui irriguent le cerveau. Les accidents vasculaires cérébraux ou AVC sont provoqués par le blocage (occlusion) d'une artère (AVC ischémique) ou par un saignement (AVC hémorragique). Ils peuvent avoir des conséquences spectaculaires, comme une paralysie (hémiplégié). Mais ils peuvent aussi entraîner des perturbations neurologiques plus diffuses.

Ainsi, certains AVC peuvent se présenter sous forme de « lacunes », de plus petite taille, souvent présentes en plusieurs endroits du cerveau. Certains passent inaperçus. Les AVC peuvent entraîner des déficits cognitifs lorsqu'ils touchent les deux hémisphères du cerveau à la fois, que les neurones touchés représentent une quantité importante de tissu cérébral ou bien certaines zones particulièrement critiques pour le fonctionnement cognitif.

**LA DÉMENCE, UN TERME MÉDICAL PASSÉ DANS LE LANGAGE COURANT**

Pendant longtemps, toutes ces maladies

ont été rangées par les médecins sous le terme de « démence ».

Mais ce terme médical, passé dans le langage courant, renvoie désormais à des représentations exagérément négatives, celles d'une crise spectaculaire de folie furieuse.

Cette perception est la plupart du temps erronée, car beaucoup de patients ne présentent jamais d'épisodes aussi impressionnants.

De plus, on sait aujourd'hui que le simple mot de démence peut, s'il est prononcé, inquiéter les malades et leur entourage.

Il peut aussi influencer négativement le personnel qui les soigne et plus généralement la société, entraînant une méfiance

**Trois plantes bonnes pour la mémoire**

**LE GINKGO BILOBA AIDE LE CERVEAU À FONCTIONNER**

Le ginkgo biloba fait l'objet de nombreuses recherches. Son principe actif – des molécules au nom de ginkgolides – provoque une dilatation des vaisseaux sanguins qui irriguent le cerveau, microvaisseaux compris, ce qui facilite son oxygénation et son "alimentation". Le cerveau a en effet besoin de 20 % de l'oxygène du sang et de la moitié du glucose circulant.

**LE THÉ VERT PROTÈGE LES NEURONES**

Les médicaments dont on dispose aujourd'hui pour traiter les personnes souffrant d'une forme légère à modérément sévère de maladie d'Alzheimer sont des anticholinestérasiques, c'est-à-dire des molécules qui empêchent la dégradation de l'acétylcholine, un neurotransmetteur très fortement impliqué dans la mémoire.

**LA RHODIOLA ROSEA LUTTE CONTRE LE STRESS**

Le cerveau est manifestement plus alerte quand on est peu stressé, moins fatigué, conforté par une meilleure stabilité émotionnelle. Ce bien-être général permet d'imprimer plus sûrement des éléments de mémoire.

vis-à-vis de ces personnes et leur mise à l'écart. Ce terme plus neutre, plus descriptif, n'a pas le passif du mot « démence » et n'induit pas de préjugés.

Cette initiative a été saluée par les associations de familles de patients et par les spécialistes du domaine.

**10 astuces nutrition pour booster ses neurones**

1. Un jus d'orange pressée pour commencer la journée

Ainsi, on réhydrate son cerveau, composé à 80 % d'eau, après la nuit. Et on fait le plein de vitamine C, qui booste les terminaisons nerveuses, points de communication entre les neurones.

2. Des glucides au petit-déjeuner

Le cerveau carbure aux glucides ! Surtout la nuit, quand il assimile et mémorise. Le matin, on mise sur les tartines de pain, riche en glucides à diffusion lente.

On troque la confiture contre du beurre et un œuf ou du jambon qui, en plus de ralentir l'assimilation des sucres, apportent des protéines indispensables aux cellules cérébrales.

3. Un repas complet le midi et le soir

Il faut de l'énergie en continu ! En sautant le déjeuner, on s'expose à une baisse des performances dans l'après-midi ; en allégeant le dîner, on empêche le cerveau de réorganiser ses connaissances pendant la nuit.

À midi et le soir, on prévoit donc un repas complet, avec protéines (viande, poisson...) et féculents (pain, pâtes, riz...).

4. Privilégiez les aliments complets

Lentement assimilés, pain, pâtes, riz, céréales... non raffinés diffusent lentement et sans à-coup leur énergie. Ils apportent aussi des vitamines B, indispensables à l'utilisation de l'énergie par les cellules.

5. Osez le boudin noir

En consommer une fois par semaine assure nos besoins en fer facilement assimilable. Ce minéral apporte au cerveau l'oxy-

gène, sans lequel la transformation du glucose en énergie ne peut se faire.

Si on n'aime pas, on prévoit de la viande rouge trois fois par semaine.

6. Utilisez des huiles de colza, noix et lin

À panacher moitié/moitié avec les huiles habituelles (olive...). Elles sont riches en acides gras oméga-3 et en vitamine E qui, en plus d'entretenir les neurones, pourraient jouer un rôle préventif dans les maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

7. Hydratez-vous toute la journée

Boire est indispensable aux fonctions cognitives. Alors, on s'hydrate tout au long de la journée, surtout entre les repas, à petites gorgées, en privilégiant les eaux minérales riches en magnésium (Contrex, Hépar...), nécessaire à l'équilibre nerveux.

8. Mangez du poisson trois fois par semaine

Dont une à deux fois du poisson gras (sardine, saumon...) riche en acides gras oméga-3 qui structurent les cellules du cerveau, organe le plus gras du corps ! Ils apportent en plus de l'iode, indispensable au développement et au fonctionnement cérébraux.

9. Limitez le café

Une tasse le matin et au déjeuner, ça suffit ! Il ne fait qu'augmenter le niveau d'éveil, pas les performances cognitives. Et il perturbe le sommeil, indispensable à la régénération des cellules, quand on en abuse.

10. Mixez sur les aliments et les boissons de couleur rouge

Fruits (fraise, mûre, framboise, groseille...), légumes (chou rouge, betterave...)

25<sup>e</sup> SILA

# Retour au salon du savoir

*Le Sila revient bientôt sur la scène culturelle nationale et internationale n'en déplaie à la Covid-19... Toutes les dispositions ont été prises à cet effet par les organisateurs qui entendent ainsi mettre tous les atouts de leur côté pour renouer avec une tradition culturelle annuelle incontournable et à la résonance universelle. Et l'investissement par les temps qui courent en vaut vraiment la chandelle et pour cause...*



Le livre ? Que voilà, n'est-ce pas, un viatique privilégié d'accès au savoir. En vérité, on dira plutôt d'accès à tous les savoirs. Car depuis sa création, ce carrefour mondial d'ouverture à toutes les lectures, n'a cessé de voir son audience grandir au fil des foires et rencontres culturelles sur divers segments. Outre par la suite tous les correctifs et autres innovations apportées autant par la tutelle elle-même que les principaux partenaires impliqués à moult niveaux dans la donne organisationnelle. Et il a fallu l'avènement de la Covid-19 pour mettre un terme (suspension provisoire s'entend) à une manifestation culturelle qui drainait la grande foule tout en s'efforçant et en fonction des fluctuations du moment de mettre le savoir à portée de la majorité du lectorat ravi de l'aubaine.

Qui envahissait littéralement les principaux stands et s'approvisionner en ouvrages inédits et ou revus et corrigés. Il y en avait quasiment pour tous les goûts et l'évènement est devenu incontournable au fil du temps et de l'engouement extraordinaire qu'il suscitait au sein de larges couches de la population. Alors comment faire en sorte de maintenir cette même flamme d'antan par ces temps d'incertitude et de coronavirus, comme si à chaque jour ne suffisait pas sa peine ?

D'abord continuer de cultiver l'espoir de jours meilleurs qui viendront aux cotés de la vaccination nous débarrasser une fois pour toute de cet indésirable intrus. D'ailleurs on ne sait même plus s'il faut l'appeler intrus et ou intruse... Ceci relevé il faut bien l'admettre, le virtuel n'a pas que du mauvais. Utilisé à bon escient il ouvre aussi d'autres perspectives à même de limiter la frustration de ne pouvoir toucher, chiner sans intermédiaire aucun. Car c'est bien de cela dont il s'agit en l'espèce et qui nous prive hélas de cette culture première du toucher et du feuilleter avant de se résoudre à acheter tel ou tel ouvrage ou s'abstenir.

Comme dans le fameux doute. Pourtant et quoiqu'on dise le retour tant attendu de ce carrefour international de la lecture suscite d'ores et déjà un engouement qui préfigure une ruée vers le savoir.

Ce qui nous change de toutes ces autres ruées moins nobles vers l'alimentaire et la grande bouffe... Pour autant, les mentalités ont-elles vraiment changé ? Combien dépense, par exemple, un ménage moyen dans l'acquisition d'ouvrages et autres titres de référence ? Difficile d'y répondre mais si on se fie uniquement aux différents salons de promotion livresque et foires de même vocation, il est aisé de relever sur la base du visu un véri-

table rush. Bon, faut aussi nuancer le propos en ne versant point dans cet optimisme béat dont affectionnent tant se prévaloir moult esprits intéressés... Car dans cette présente et non moins modeste mouture il est de bon ton de n'en référer qu'au réel et non inventer un autre virtuel non moins édulcoré ou par calculs ou par intérêts.

Ceci dit cette vingt-cinquième édition du nom est prometteuse de par tous les enseignements tirés des expériences antérieures et sans doute d'une sélection encore plus rigoureuse que par le passé du fait que via l'Internet il est loisible de s'instruire sans bourse délier puisqu'on y puise pas mal d'ouvrages référencés et dont la rareté est mère de surenchères... Sans doute devrait-on être encore plus sélectif non point pour raison de censure mais surtout pour que les différentes maisons d'édition invitées pour la circonstance ne nous fourguent pas non plus du n'importe quoi à n'importe quel prix.

Il nous faut donc des superviseurs dûment qualifiés chargés de la prospection in situ avant de faire les choix les plus judicieux. Comme lorsque la ménagère s'en va faire ses emplettes au marché du coin et se montrer autant rationnelle dans ses dépenses (au prorata du budget disponible), tout en jetant son dévolu sur le meilleur. En réalité tout se passe comme dans les mécanismes de la loi de l'offre et de la demande qui renvoie, par moment, lorsque nécessité fait loi s'entend, à des restrictions drastiques sur le superflu, tandis que le paquet est mis sur les incontournables.

Car on ne peut se permettre le luxe de faire l'impasse sur la situation économique (certes conjoncturelle) du pays qui n'incite plus, comme sous l'ère de la prospérité, à jeter l'argent par les fenêtres... Faut-il ajouter par ailleurs qu'une foire internationale est avant tout une véritable opération marketing conduite et menée par des spécialistes dans l'objectif évident de booster la créativité, de placer le produit culturel algérien dans toutes les foires mondiales, tout en capitalisant du savoir-faire et du know-how par la mise à niveau de tout notre encadrement.

Amar Zentar

## «JUSSUR» DE ALI BOUKHALFA Première exposition individuelle

L'artiste peintre Ali Boukhalfa expose, jusqu'au 23 juin prochain, une rétrospective de ses peintures témoignant de l'évolution de son univers créatif vers une déconstruction de l'humain et une intégration du patrimoine culturel algérien dans des oeuvres contemporaines marquées par une cinquantaine d'années de recherches et d'influences. Intitulée "Jussur" (Passerelles), cette exposition organisée par la galerie d'art "Diwaniya Art Gallery" est la première exposition individuelle de Ali Boukhalfa, artiste peintre et sculpteur qui a longtemps enseigné à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger. Chronologiquement, Ali Boukhalfa propose des tableaux réalisés dans les années 1970 et 1980 explorant d'un côté le patrimoine algérien à travers les symboles et rappels vers l'artisanat et parfois l'architecture des villes du sud et de l'autre l'univers de son professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, Mhamed Issiakhem, dont la vision et la palette sont très clairement présentes dans cette collection.

Dans une collection un peu plus récente l'artiste entame sa recherche de "métamorphose de l'humain vers le métaphysique" où le corps est déconstruit, simplifié et reconstruit autrement pour échapper à sa condition d'"être vivant organique et éphémère". Dans cette recherche la touche géométrique et la clarté du trait sont omniprésents, héritage de trois ans de travail comme sculpteur dans les ateliers du Français Jean Dubuffet et d'un grand penchant pour la sculpture et le travail de la matière. Dans sa collection la plus récente, le corps humain est déconstruit et ses membres rassemblés autrement dans des oeuvres qui portent toujours des références discrètes au patrimoine et à l'artisanat algérien dans une volonté de faire connaître ce dernier à travers des peintures contemporaines.



Eléments architecturaux typique du Mزاب, poterie, instruments de musique, tapis ou encore faune et flore locales se mêlent dans une explosion de couleurs très recherchée à des bras, jambes, têtes et chevelures disposés comme dans un puzzle avec un impression de relief. Né à Alger en 1948, Ali Boukhalfa a fait ses études en sculpture et en peinture à l'Ecole nationale des Beaux-Arts d'Alger, dans la classe de Mhamed Issiakhem, puis à Paris. En France il a été pendant trois ans le bras droit du célèbre sculpteur français Jean Dubuffet pour qui il réalise de nombreuses sculptures.

A la fin de ses études, Ali Boukhalfa rentre en Algérie et revient à l'école des Beaux-Arts en tant qu'enseignant en 1981 fort d'un savoir-faire qui n'a été maîtrisé en Algérie qu'au début des années 2000. Il a réalisé un mémorial semi moderne à Bouïra, des reconstitutions historiques et des bas-reliefs en bronze. Ali Boukhalfa a continué de transmettre ses connaissances aux étudiants de l'Ecole jusqu'en 2011 et a participé à de nombreuses expositions collectives. Récemment, avec la galerie Diwaniya il a participé à la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis).

MALIKA BENDOUDA

### Rendez-vous le 25 novembre prochain



Le 25<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (SILA) se tiendra en novembre prochain, après l'annulation de l'édition 2020 pour cause de pandémie de coronavirus, a annoncé jeudi à Alger la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale après une opération de réhabilitation, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué que cet événement sera "accompagné d'un riche programme culturel et de rencontres

internationales à la dimension de ce grand événement". Programmée initialement en novembre 2020, ce 25<sup>e</sup> SILA devait se tenir en version virtuelle dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, avant d'être simplement annulé. Principal événement culturel en Algérie, le SILA avait connu en 2019 la participation de 1030 maisons d'édition de 36 pays, dont 298 algériennes, et enregistré 1.150 million de visiteurs.

AG ORDINAIRE DE LA FAF CE DIMANCHE

## La der de Zetchi

**Les derniers bilans de Zetchi devraient adoptés par les membres de l'AG surtout qu'il ne briguera pas un second mandat.**

Les regards seront braqués ce lundi vers l'hôtel Sheraton du Club des Pins (Alger) qui abritera les travaux de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF). C'est la dernière AGO pour Khireddine Zetchi et son équipe, dont le mandat a expiré le 20 mars dernier. Les derniers bilans de Zetchi devraient adoptés par les membres de l'AG surtout qu'il ne briguera pas un second mandat, en raison de ses relations tendues avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour le moment, seul le patron de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, a annoncé ouvertement son opposition et son rejet.

Outre les bilans moral et financier de l'exercice 2020, les membres de l'AG auront aussi à approuver le budget prévisionnel pour l'exercice 2021 et surtout à élire les membres de la commission électorale (Candidature et de recours), qui préparera et organisera l'AG électorale du 15 avril où l'on connaîtra le successeur de Zetchi, ainsi que les membres de la Commission Ad-hoc chargée des passations de consignes. Plusieurs candidats ont déjà annoncé leur intention de briguer la présidence de la FAF, à savoir Mahfoud Kerbadj, Walid Sadi, Mohamed El-Morro, Mourad Lahlou, Yacine Benhamza et Djamel Messaoudé. L'on



prête aussi à Mohamed Raouraoua l'intention de revenir aux commandes de la FAF, après sa mise à l'écart en 2017 par le duo El-Hadi Ould Ali et Ali Haddad, ayant imposé Zetchi comme candidat unique. Mais, les candidats surprises pourraient être l'ancien défenseur et capitaine de l'EN, Anthar Yahia, actuel directeur sportif de l'USM Alger, ainsi que l'ancien

ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui. Tout se dessinera et s'éclaircira après la mise en place de cette commission électorale. Il est à noter enfin qu'aucun membre n'accèdera à l'AG sans la présentation d'un test PCR ou antigénique. Le port du masque est également obligatoire.

L. B.

OLYMPIQUE LYONNAIS

### Slimani voit rouge !

Islam Slimani paye cher sa fougue et son engagement sur le terrain en concédant son premier carton rouge sous les couleurs de l'Olympique Lyonnais, à l'occasion du choc contre le RC Lens (1-1). Alors que l'on jouait les dernières minutes de la partie et sur une perte de balle du jeune Rayan Cherki, Slimani s'est battu pour récupérer le cuir, mais il a manqué son intervention sur le Lensois Cheick Doucouré en plaçant une semelle sur sa cheville, ce qui lui a valu un carton rouge et une expulsion directe, vingt minutes seulement après son incorporation par Rudi Garcia. C'est le premier carton rouge direct de sa carrière. Coup d'arrêt, donc, pour le « guerrier » Slimani qui risque deux matchs de suspension. Il va rater le déplacement jeudi au Red Star pour le match de Coupe de France et probablement le match suivant face à Angers.

L. B.

CR BELOUZDAD

### Merzougui première recrue

Le buteur de la JSM Skikda, Kheïreddine Merzougui, rejoint officiellement le CR Belouizdad. Merzougui a signé un contrat de 18 mois avec la formation de Laâquiba, a-t-on annoncé, hier, sur la page officielle du club sur Facebook. Suspendu quatre ans pour dopage, l'ancien attaquant du MCA est revenu en force sous les couleurs de la JSMS qu'il vient de quitter pour des raisons financières. Contacté par plusieurs clubs de la Ligue 1, il a opté pour le Chabab qui devrait libérer les deux attaquants Mohamed Amine Souibaâh et Maecy Ngombo, n'ayant pas donné satisfaction.

L. B.

MC ALGER

### Amrani jette l'éponge



Grosse désillusion pour le MC Alger qui misait sur sa dernière sortie à domicile, samedi soir au 5-Juillet, en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique face au Zamalek d'Egypte pour se qualifier aux quarts de finale. Les Mouloudéens avaient besoin d'un nul pour accompagner l'ES Tunis au prochain tour, mais ils ont raté le coche en s'inclinant (2-0) face aux Zamalkaouis, supérieurs sur tous les plans. Les poulains d'Abdelkader Amrani sont passés à côté de la plaque. C'est leur pire prestation depuis l'entame de leur aventure dans cette nouvelle édition de la C1 africaine. L'ouverture du score rapidement par les protégés de Carteron, par Youssef Obama (7'), après une belle action collective, a compliqué davantage la tâche des Algérois qui ont encaissé un second but, après la demi-heure de jeu par le vétéran Shikabala.

Qualification reportée, donc, pour le MCA qui doit aller la chercher à Tunis, samedi prochain, à l'occasion du derby maghrébin contre l'EST, battue (2-1) au Sénégal par le FC Teungueth qui décroche sa première victoire en cette phase de

poules. Un nul arrange les affaires de l'Espérance et du Mouloudia. Les Espérantistes termineront, le cas échéant, en tête du groupe et les Mouloudéens les accompagneront aux quarts de finale. Les Zamalkaouis qui doivent vaincre les Sénégalais de Teungueth au Caire, espèrent une défaite des Algériens à Tunis pour poursuivre leur aventure africaine. L'on aura droit, donc, samedi, à un duel à distance entre le MCA et le Zamalek, finaliste malheureux de la dernière édition. Les Mouloudéens se rendront en Tunisie sans Abdelkader Amrani, qui a présenté, hier, sa démission à la direction du club, qui l'a acceptée. Amrani n'a duré et tenu que deux mois à la barre technique du Doyen, avec un bilan mitigé de trois victoires, cinq nuls, et deux défaites, toutes compétitions confondues. En attendant la nomination du nouvel entraîneur, le troisième de la saison, c'est Lotfi Amrouche qui assure l'intérim. Les dirigeants mouloudéens songent à faire appel à Roland Courbis pour remettre le train sur rails et décrocher un titre à l'occasion du centenaire du club.

L. B.

HOUARI BAUCHE :

### «A l'USMA pour gagner des titres»

La nouvelle recrue de l'USM Alger, le latéral gauche Houari Baouche s'est dit «très fier de rejoindre ce grand club», avec lequel il espère «remporter de nombreux titres», a-t-il assuré dans une déclaration au site officiel du club. L'ancien défenseur de l'USM Bel-Abbès (25 ans) a officialisé son transfert samedi dernier, en paraphant un contrat de deux ans, soit jusqu'en 2023. Formé par l'ASM Oran, où il avait passé les neuf premières années de sa carrière, Baouche avait commencé par rejoindre l'Olympique de Médéa, où il avait connu un certain essor avec le coach Sid-Ahmed Slimani. Ce qui lui avait d'ailleurs valu un transfert vers le CA Bordj Bou Arréridj dès la deuxième année, puis à l'USM Bel-Abbès, l'année suivante, et avec lequel il s'était engagé jusqu'en 2022. Mais les circonstances ont voulu que Baouche n'y passe finalement que six mois, rejoignant l'USMA dès ce début du mois d'avril, après avoir trouvé un compromis avec son ancien employeur concernant la lettre de sortie. Le recrutement de Baouche est destiné à combler le vide laissé par le latéral gauche Anis Khemaïssia, blessé pour une longue durée. Ce qui permettra également au staff technique de maintenir une certaine concurrence sur ce couloir, avec l'autre latéral gauche du club, Mehdi Bennedine. Baouche est la cinquième nouvelle recrue des Rouge et Noir, après Haithem Loucif, Hamed Belem, Zakaria Naidji et Kwame Opoku.

ANGERS SCO

### El-Mellali à l'isolement

L'attaquant international algérien d'Angers SCO, Farid El-Mellali, a été placé à l'isolement à cause de doutes au sujet des résultats aux tests PCR du Covid-19, selon L'Equipe. Les tests PCR réalisées vendredi par les Angevins avaient révélé un cas positif : celui du Franco-portugais Mathias Pereira Lage, mais le staff médical du club a remarqué certains indicateurs anormaux dans quelques tests, même si elles se sont avérées négatives. Epargnés par le Covid-19 depuis que Lassana Coulibaly avait été testé positif lors d'un rassemblement en Turquie avec la sélection du Mali en octobre dernier, les joueurs du SCO ont donc été de nouveau testés en urgence samedi matin. Si tous les résultats, tombés samedi soir, se sont révélés négatifs, les indicateurs de trois autres joueurs ont soulevé les doutes du staff médical. Par précaution, ils ont donc été placés à l'isolement jusqu'à mardi prochain, où ils passeront de nouveaux tests, comme tout le groupe angevin, à la veille du huitième de finale de Coupe de France contre Sedan (N2). Selon la même source, Outre El-Mellali, deux autres joueurs ont été mis à l'isolement : Jimmy Cabot (déjà forfait car blessé à un genou) mais aussi Zinédine Ould Khaled.

CYCLISME

### Le Tour national de Tipasa du 8 au 10 avril

Le Tour national cycliste de Tipasa se déroulera du 8 au 10 avril, dans cette ville côtière, située à environ 70 kilomètres à l'Ouest de la capitale Alger. Trois étapes sont inscrites au programme de cette course sur route. La première étape est prévue le 8 avril, sur un circuit de 112 km, alors que les deux autres sont prévues sur route. La deuxième étape, prévue le 9 avril est prévue sur une distance de 110 km, alors que la troisième et dernière étape, prévue le 10 avril, se déroulera sur une distance de 112 km.

## FC BARCELONE

## Neymar tape à la porte !

**Sentant Lionel Messi envisager avec sérieux de poursuivre l'aventure avec le FC Barcelone à la fin de la saison, le milieu brésilien aurait décidé de stopper les négociations avec les champions de France.**

**V**oilà un scénario des plus surprenants alors que Neymar se trouverait sur le point de prolonger avec le PSG. C'est la tendance encore affirmée peu de temps avant la trêve internationale qui s'est achevée en milieu de semaine. Samedi soir, Mundo Deportivo rapportait les envies du Brésilien de revenir en terre barcelonaise. Sentant Lionel Messi envisager avec sérieux de poursuivre l'aventure avec le FC Barcelone à la fin de la saison, le milieu brésilien aurait décidé de stopper les négociations avec les champions de France, indique Ara. Ce quotidien catalan s'appuie sur des sources

internes du FC Barcelone, affirmant que Neymar a contacté Joan Laporta, le président du club élu le mois dernier pour un deuxième mandat. L'international brésilien serait même prêt à venir malgré la situation financière difficile du club dans lequel évolue Lionel Messi. Mundo Deportivo rappelle aussi, à juste titre, que cette démarche, si elle était confirmée, pourrait constituer un moyen de pression pour convaincre le PSG d'accepter les conditions du clan Neymar dans le dossier de la prolongation. D'ordre financières, on imagine.

#### UNE EXPULSION ET UNE NOUVELLE POLÉMIQUE

Le Paris Saint-Germain pouvait difficilement rêver de pire après-midi. Opposés au LOSC samedi, à l'occasion du choc de la 31e journée de Ligue 1, Marquinhos et ses partenaires sont tombés sur un os (0-1), réalisant du même coup une bien mauvaise opération dans la course au titre. Aussi, les champions de France en titre ont perdu Neymar, expulsé en toute fin de partie après avoir bousculé Tiago Djaló, avant de perdre ses nerfs dans les couloirs menant aux vestiaires. Une atti-



tude qui en dit long sur la frustration des Parisiens et de la star auriverde, qui n'en est pas à son coup d'essai depuis son arrivée à Paris en 2017. Interrogé sur la gestion des émotions de l'ancien Barcelonais en conférence de presse d'après-match, Mauricio Pochettino a manifestement préféré botter en touche. « Cela fait partie de la réalité que nous vivons actuellement dans le football, a confié le coach argentin. On fait face à une complexité

très différente de ce que nous avons pu expérimenter ces dernières années. De notre naissance à aujourd'hui, nous n'avons jamais vécu une ère comme celle-ci. Quoi qu'on puisse dire, tout ceci a de l'influence. C'est très difficile de justifier une défaite, parce qu'au niveau footballistique, nous n'étions pas au niveau auquel il faudrait être quand on joue au PSG. Conséquence directe de tout cela: on vit de nombreux hauts et bas. » Relancé sur le cas Neymar par un journaliste, l'ex-manager des Spurs est de nouveau resté évasif. Une manière de protéger son attaquant de 29 ans. « Bien sûr, la gestion des émotions est importante dans la vie, dans le football et un club comme le PSG, a-t-il rappelé. Ce qu'on vit en ce moment est atypique par rapport à d'habitude. Mais ce n'est pas seulement une question d'émotions. Il y a plein de choses qu'on essaie d'optimiser depuis le départ pour être meilleurs chaque jour. » Neymar a déçu pour son retour au jeu et pourrait se voir lourdement sanctionné. Les caméras de Canal+ ont capté la scène, montrant Neymar pousser à nouveau le défenseur lillois et ainsi mettre le feu aux poudres.

## REAL MADRID

## Benzema continue de régaler

Le Real Madrid a fait ce qu'il fallait. A trois jours de recevoir Liverpool dans le cadre des quarts de finale aller de Ligue des champions, la formation entraînée par Zinedine Zidane a soigné le moral des troupes en s'imposant samedi contre Eibar, 2-0, lors de la 29e journée de Liga. Après un but justement refusé pour une position de hors-jeu, Asensio faisait à nouveau trembler les filets adverses et cette fois-ci, l'attaquant du Real marquait dans une situation licite. Le joueur espagnol, lancé par Casemiro, éliminait avec brio un défenseur avant d'enrouler une frappe pied gauche (1-0, 41e). Le Real s'est mis à l'abri par l'incontournable Benzema. L'attaquant français, aérien sur ce coup, plaçait une tête piquée hors de portée de Dmitrovic (2-0, 73e). KB9, qui a marqué lors d'un septième match consécutif, toutes compétitions confondues, totalise 18 buts en Liga. Autre bonne nouvelle à mettre au crédit des Madrilènes, le classement dans lequel ils mettent la pression sur l'Atlético. Le leader compte trois points d'avance sur le Real.

#### LIVERPOOL PRÉVIENT LE REAL

Les Reds l'ont emporté 3-0 samedi à Arsenal, 72 heures avant d'affronter le Real Madrid en Ligue des champions. Ce succès tombe à pic. Après une trêve internationale à l'issue de laquelle on ne sait jamais comment votre équipe va se comporter, Liverpool a retrouvé le quotidien du Championnat d'Angleterre avec une victoire nette et sans bavure obtenue samedi soir sur la pelouse d'Arsenal. A Londres, les hommes de Klopp se sont imposés 3-0 dans cette rencontre de la



30e journée de Premier League, 72 heures avant de croiser le fer une première fois avec le Real Madrid dans le cadre des quarts de finale aller de la Ligue des champions (Acte I en Espagne). Au-delà d'avoir accumulé de la confiance avant ce choc des géants de la C1, Liverpool reste dans la course pour continuer de disputer la plus prestigieuse des coupes d'Europe la saison prochaine. Un doublé de Diogo Jota (64e, 68e), dans le rôle du super remplaçant (il est entré à la 60e), et un but de Mo Salah (68e) ont fait gagner aux Reds deux places au classement (5e), à deux longueurs de Chelsea (4e), balayé un peu plus tôt par WBA (2-5).

## JUVENTUS

## Ronaldo évite une nouvelle humiliation

La Juventus ne va pas très bien cette saison en Serie A. Et Cristiano Ronaldo a évité à la Vieille Dame de nouvelles critiques après une performance décevante, samedi lors du derby turinois (2-2). Battus à domicile par Benevento avant la trêve internationale (0-1), la star portugaise et ses coéquipiers étaient attendus au tournant face à une autre équipe modeste du Championnat d'Italie. Mais le 17e du classement, au bord de la zone de reléga-

tion avant cette 29e journée de Serie A., a bousculé la formation d'Andrea Pirlo, avant que CR7 ne délivre de la tête les Bianconeri (79e, 2-2). L'ouverture du score de Federico Chiesa, servi par Alvaro Morata (0-1, 19e), n'a donc pas suffi pour voir une Juve en contrôle sur la pelouse du stade olympique Grande Torino. Au contraire. La faute notamment à Antonio Sanabria. Le Paraguayen, arrivé cet hiver du Betis Séville, a frappé deux fois pour le Torino : à la

27e minute (1-1), et dès les premières secondes de la seconde période bien aidé par une passe en retrait de Kulusevski mal assurée (2-1, 46e). Le but de Ronaldo permet à la Juventus de reprendre la quatrième place à Naples au classement, synonyme de qualification pour la prochaine Ligue des champions, à la différence de buts. Une place en C1, c'est, semble-t-il, l'objectif principal de la Vieille Dame en cette fin de saison de Serie A.

## MANCHESTER CITY

## Le titre est "proche" pour Guardiola

A sept journées de la fin du championnat, Manchester City peut se dire que le titre de champion d'Angleterre ne lui échappera pas. Avec 17 points d'avance sur son dauphin, Manchester United, qui a toutefois joué deux matchs de moins, les Citizens vont, sauf catastrophe, remporter la Premier League cette saison. "Les champions, ce sont Liverpool, ils ont la couronne, mais nous sommes sur le point de la récupérer, a avoué l'entraîneur Josep Guardiola après la victoire de samedi contre Leicester (2-0). J'aime la Premier League plus que toute autre compétition. Nous sommes proches, très proches." Manchester City a désormais besoin de 11 points pour être officiellement sacré.

## BAYERN MUNICH

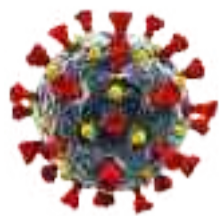
## Choupo-Moting compte faire mal au PSG

Le forfait de Robert Lewandowski n'enchanté évidemment pas le Bayern Munich, mais il pourrait permettre à certains de ses coéquipiers de briller. Notamment ceux qui devront faire oublier le serial buteur polonais, mercredi soir, contre le PSG dans le cadre des quarts de finale aller de la Ligue des champions. Si Serge Gnabry a été cité comme celui qui devrait occuper le poste d'avant-centre habituellement dédié au Polonais, Eric Maxim Choupo-Moting a le droit aussi d'y croire. Samedi, à l'occasion de la 27e journée du match de Championnat d'Allemagne contre Leipzig, le joueur camerounais, ancien du PSG, avait été titularisé comme numéro 9. Gnabry prenant place sur le banc. Est-ce un signe pour la semaine prochaine ? Soit Hans-Dieter Flick, l'entraîneur bavarois, a placé Choupo-Moting dans le onze de départ pour le préparer à la C1. Soit, il préserve Gnabry en prévision du choc face au PSG. Eric Maxim Choupo-Moting ne se gênerait pas en tout cas pour faire mal à son ancien club, quelques mois après l'avoir sorti de l'enfer contre l'Atalanta l'été dernier lors du Final 8 en inscrivant le but décisif (2-1, 90e +3).

## INTER MILAN

## La stat impressionnante de Lukaku

Mine de rien, Romelu Lukaku se fait une place de choix dans l'histoire prestigieuse de l'Internazionale. En inscrivant le seul but de la partie samedi soir à Bologne lors de la 29e journée de Serie A, l'international belge a rejoint des vedettes du club milanais comme Giuseppe Meazza, Roberto Boninsegna ou plus près de nous, Cristian Vieri et Mauro Icardi, son homologue actuel du PSG. Comme ses illustres prédécesseurs, Lukaku a inscrit 20 buts au moins en Championnat d'Italie lors de deux saisons consécutives. Après 23 réalisations en 2019-2020, l'ancien attaquant de Manchester United est arrivé à 20, samedi, en battant le gardien bolonais à la 31e minute (0-1). Le Diable Rouge s'y est pris à deux fois, sa tentative de la tête étant d'abord repoussée par le jeune Federico Ravaglia. Lukaku offre un succès peut-être déterminant dans la course au Scudetto. Les hommes d'Antonio Conte affichent huit longueurs d'avance sur l'AC Milan (2e) et possèdent un match en retard.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 98 nouveaux cas, 83 guérisons et 3 décès en 24h

ATTAQUE HISTORIQUE DE LA GRANDE POSTE D'ORAN

## L'Université d'Oran commémore le 72<sup>e</sup> anniversaire

L'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella a commémoré hier le 72<sup>e</sup> anniversaire de l'attaque historique de la Grande poste d'Oran menée par un commando de l'Organisation spéciale (OS) un lundi 5 avril 1949 et ayant rapporté des fonds pour financer l'action armée contre le colonialisme français. Inhabituellement à la tenue d'un colloque scientifique pour la circonstance, l'université a organisé au profit d'étudiants en sciences humaines et sciences islamiques une visite aux lieux qui furent le théâtre de la préparation et de la mise en œuvre de l'attaque, guidée par des enseignants du département d'histoire. La commémoration de cet événement historique a été marquée, ainsi, par une visite à une maison à hai "Es-Seddikia" louée à cette époque par le militant moudjahid Gedhiki Benali et utilisée pendant trois mois pour préparer cette opération, ont évoqué les professeurs d'histoire à l'université d'Oran, Mohamed Belhadj et Mohamed Bendjebbour. La Grande poste a également été l'autre étape de la visite des étudiants qui ont découvert le coffre-fort en fer qui contenait le butin de cette opération spectaculaire, avant de se rendre à la rue Belhadjar Ramdane au quartier d'El Menaouer (ex-Saint Charles) où le commando a abandonné la voiture ayant servi à l'opération et qui appartenait à un médecin français. Cette visite scientifique a été clôturée à hai Sanawbar (ex-Planteurs),



dans lequel se trouve la maison du militant Zaoui Abdelkader ayant constitué le refuge des militants et des auteurs de l'attaque historique. Les étudiants ayant pris part à la visite ont salué cette initiative qui leur a permis de découvrir des lieux liés à l'opération de la Grande poste d'Oran sur lesquels ils avaient des informations théoriques. L'attaque de la Grande poste d'Oran, menée par l'OS le 5 avril 1949 pour financer l'action armée contre le colonisateur, a été une suggestion du moudjahid Djelloul Nemiche dit « Bakhti » qui travaillait à la poste et qui avait fourni des informations pour faciliter l'opération. Elle devait avoir lieu en mars, mais les condi-

tions n'étaient pas réunies, selon les deux professeurs qui avaient souligné que les commandos qui ont mené l'opération étaient composés de Khaïter Ali Mohamed, Souidani Boudjemaâ, Belhadj Bouchaïb, Mohamed Bouyahia, Rabah Lourdioui et Ammar Haddad. Cette opération, préparée par Ahmed Ben Bella, Souidani Boudjemaâ, Hocine Ait Ahmed, Hamou Boutlélis, Belhadj Bouchaïb et Hadj Benalla, devait rapporter 30 millions de francs français, mais le coffre fort le jour de l'attaque ne contenait que 3,178 millions de francs français qui ont été utilisés après l'opération pour acheter des armes de la Libye.

## Au fil du jour

### Il était une fois les déportés du Pacifique

Par Rachid Ezziane

Le bateau, au milieu de l'océan, ressemblait à un grain de sable perdu dans l'univers. Après un mois de navigation, ils ne savaient toujours pas où et quand ils accosteraient. Ils n'étaient plus des seigneurs, car ils étaient enchaînés. Plusieurs, que le mal de mer avait rendus très malades, ont péri, dix jours après le départ. Leurs corps avaient été jetés par-dessus bord, aux poissons, enchaînés. Au fond des cales, l'air était suffocant, et les quelques rayons de soleil qui s'infiltraient par les hublots leur permettaient de garder les liens avec la vie. Mais la blancheur de leurs habits, immaculés, qui leur donnait cette allure vaillante, avait terni. Même leurs visages avaient pris des rides de vieillesse. Les odeurs du sel marin, de la sueur et de l'urine avaient rendu les lieux inhumains. Des hommes en tenue de soldats, portant des bottes noires, faisaient claquer le fouet dans leurs mains, à tout instant, et au moindre bruit des chaînes. De temps à autre, un des coups de fouet claquait sur un dos nu, ensanglanté. Le cri de la douleur faisait fuir les oiseaux de mer qui venaient se poser sur le rebord de la coque.

Tout au fond de la cale, M'hand pensait à sa mère qu'il avait laissée souffrante. Le mal ne l'avait plu quitté depuis que son père Akli avait disparu. Sa tante Fatma était en train d'aider sa mère à sortir prendre un peu de soleil, quand ils sont venus chercher Akli. Mais le père n'était pas là. Ferroudja, toute courbée de douleur et de chagrin, avait beau leur faire savoir que son mari Akli était absent depuis plus d'une année, mais les soldats ne voulaient rien savoir. Le cœur de M'hand vacillait à chaque fois qu'il pensait à ce passé récent. L'ondulation du bateau, sans arrêt, depuis plus d'un mois, brouillait les souvenirs, les rendait comme des délires de fièvre. Depuis que les gendarmes l'avaient enchaîné, en l'arrêtant à la place de son père, alors qu'il venait de fêter son mariage avec Ouardia, sa cousine, il garda le profond silence. Il s'enroula sur lui-même, revivant, instant par instant, les heures passées avec sa femme. Le sel, l'air marin, le fouet, la faim et la fatigue rendirent le corps méconnaissable. La vigueur des muscles se ramollit. Au fil des jours, tout effort devenait acte surhumain. Il compta douze enchaînés comme lui. Il reconnut quelques-uns. Sur les visages des autres, il ne put mettre des noms. Sur chaque visage, son regard s'était attardé pour lire dans les âmes.

Et la voix mélodieuse, pour adoucir les douleurs, repartait :

« Goulou loumi ma tebkhich... ya el-menfi... »

Même les bêtes avaient le droit d'être libres chez lui. Les chaînes, c'étaient pour les grandes portes qu'on devait fermer la nuit. Il n'avait pas eu le temps de finir de planter les figuiers tout autour de leur maison. Tout était arrivé si vite. Il tourna la tête et croisa le regard d'un prisonnier. Un rayon de soleil s'infiltra, se posa sur le visage de l'homme ; ébloui par le rai, il grimaça et sourit en direction de M'hand. Ainsi, ont été déportés des milliers d'Algériens à vingt mille kilomètres de leur pays, sans raison ni procès, juste pour spolier leur terre ancestrale... par une certaine France coloniale.

COUPE DE LA CAF

### 2<sup>e</sup> défaite consécutive de l'ES Sétif

Le leader de la Ligue 1 algérienne, l'ES Sétif, a subi, hier au Nigeria, sa seconde défaite de suite en phase des poules de la Coupe de la CAF face à Enyimba FC sur le score de 2 buts à 1. Les Sétifiens ont pourtant ouvert le score d'entrée par le jeune Bekrar (13'), avant de s'écrouler par la suite et d'encaisser deux buts à la 40' et 60', deux réalisations signées Augustine Oladapo et Tosin Omyele. Leur portier, Khedairia, a même stoppé un penalty à la 17'. Cette défaite compromet sérieusement les chances de l'Entente qui n'a récolté qu'un petit point sur neuf possibles, restant ainsi à la dernière place du Groupe A. Les poulains de Kouki doivent gagner les trois derniers matchs pour aspirer à une qualification aux quarts de finale. Une mission délicate...

L. B.

AÏN BENIAN (ALGER)

### Un policier retrouvé mort à l'intérieur de son véhicule

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont annoncé qu'un policier, âgé de 46 ans, a été retrouvé mort, hier, à l'intérieur de son véhicule dans la commune d'Aïn Benian (Alger). «Une enquête a été ouverte sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent pour déterminer les circonstances du décès», précise la même source.

BLIDA

### Trois morts par électrocution



Trois personnes sont mortes électrocutées dans la wilaya de Blida, tandis que 13 autres ont été atteintes de blessures dans divers accidents de la route, a-t-on appris, hier, auprès des services locaux de la Protection civile. Selon la même source, l'unité de la Protection civile de la daïra de Bouinan a effectué une intervention, samedi, au Boulevard Nazli Abdelkader, où une personne est morte électrocutée après avoir été touchée par des câbles électriques, se trouvant sur un bâtiment de trois étages, en cours de réalisation. La dépouille de la victime (50 ans) a été transférée à la morgue de l'hôpital de Boufarik. Deux autres cas de mort par électrocution ont été enregistrés au quartier « Bouamrous » de la commune de Soumaâ, où l'unité de la Protection civile est intervenue après que deux personnes eurent été touchées par des câbles électriques de haute tension, sur une construction de trois étages. Les corps sans

vie des deux victimes (la trentaine), non encore identifiées à cause de leur état de calcination, ont été, également, transportées à la morgue de l'hôpital de Boufarik.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré, samedi soir, 13 cas de personnes blessées suite à des accidents de la circulation sur le réseau routier de la wilaya. La même source a cité parmi ces accidents, une collision entre un véhicule touristique et un bus de transport de voyageurs vide, qui était garé sur le bord de la RN1 reliant Khazrouna à Beni Merad. La collision a causé des blessures légères à six personnes, qui ont été assistées sur place avant leur transport au CHU Franz Fanon. Un autre accident entre deux véhicules légers, survenu sur l'autoroute, entre la sortie sud et l'entrée nord de Boufarik, est à l'origine de blessures causées à quatre personnes transportées à l'hôpital de Boufarik.